

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE
(MEPST)



EDUCATION CIVIQUE ET MORALE (ECM)

Fiches pédagogiques de la classe de Terminale (A/C/D)

Elaborées par un groupe de professeurs d'histoire-géographie et d'éducation civique et morale.

Sous la coordination de :

Dr. MAMAN Halourou
Prof. d'HG/ECM

Dr. YABE ALI Kounatar Kossi
Prof. d'HG/ECM

OCTOBRE 2023

LISTE DE CONTRIBUTEURS

NOM ET PRENOMS	ETABLISSEMENT
Dr. MAMAN Halourou	Lycée Avédji-Elavagnon
BONFOH Tairou Azizou	Lycée Vogan 2
M. GADEKA Komi	Lycée Tabligbo 2
M. ANAWI E. Anaklès	Lycée Adétikopé 1
Dr. KOUAK B. Nanmiguitiéne	Lycée Adétikopé 2
M. AMAH T. Batémayodou	Lycée Kara 2
M. ANANI Combété S. Koffi	Lycée Adamavo

EQUIPE DE LECTURE ET D'AMENDEMENT

NOM ET PRENOMS	ETABLISSEMENT
Dr. MAMAN Halourou	Lycée Avédji-Elavgnon
Dr. YABE ALI Kounatar Kossi	Lycée Kanyikopé
Dr. ALITI Bassa	Censeur au Lycée d'Adamavo
Dr. KABISSA Massama-Esso	Lycée Sogbossito
Dr. YENTRIDJOA Pakindame	CSI Agoè-Zongo
M. AMIDOU Kabirou	Collège Jean-Jacques Rousseau d'Agoè
M. FOLI GBOGBOE Foli	Lycée Folly Bébé
M. TAKPARA Essofah	Lycée Soudou
Mme AZIMTI Tchilalo, Epse DERMANE	Lycée Tokoin Est
Mme. KEMETCHOR Akoua	Lycée Tokoin Est

MISE AU POINT

Ce document est une compilation de fiches pédagogiques d'Education Civique et Morale (ECM) des classes de terminale (A, C et D) proposées par un groupe d'enseignants d'HG/ECM du Togo. L'élaboration de ces fiches répond à un besoin pressant né de la nécessité pour les enseignants de ladite discipline de disposer de nouvelles fiches pédagogiques répondant aux exigences du nouveau programme d'ECM basé sur la pédagogie APC pour les classes de terminale. A cet effet, nous rappelons que ces fiches constituent avant tout des modèles desquels on peut s'inspirer. Il appartient donc à chaque enseignant utilisateur de les personnaliser en faisant ses propres réajustements conformément aux instructions contenues dans le guide d'exécution du programme officiel.

La coordination

Dr. MAMAN Halourou

Dr. YABE ALI K. Kossi

SOMMAIRE

LEÇON 1 : NOTION DE CONFLITS IDENTITAIRES, GENOCIDES, CRIMES DE GUERRE, TERRORISME, EXTREMISME VIOLENT, CRIME CONTRE L'HUMANITE (Dr. MAMAN Halourou)	5
LEÇON 2 : CAUSES, MANIFESTATIONS ET CONSEQUENCES DES CONFLITS IDENTITAIRES, GENOCIDES, CRIMES DE GUERRES, TERRORISME, EXTREMISME VIOLENT, CRIMES CONTRE L'HUMANITE..... (M. GADEKA Komi).....	10
LEÇON 3 : PREVENTION DES CONFLITS IDENTITAIRES, GENOCIDES, CRIMES DE GUERRE, TERRORISME, EXTREMISME VIOLENT, CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET PROMOTION DE LA PAIX	19
(M. ANANI Combété S. Koffi)	19
LEÇON 4 : DEBAT DEMOCRATIQUE A L'ECOLE.....	28
(M. AMAH T. Batémayodou).....	28
LEÇON 5 : GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETABLISSEMENT.....	34
(M. ANAWI E. Anaklès).....	34
LEÇON 6 : ENTREPRENEURIAT : ELABORATION D'UN PROJET	40
(Dr. MAMAN Halourou)	40
LEÇON 7 : JUXTAPOSITION DES TERRITORIALITES ET REPARTITION DES COMPETENCES	45
(BONFOH Tairou Azizou).....	45
LEÇON 8 : RELATION ENTRE ENVIRONNEMENT, SANTE ET DEVELOPPEMENT	54
(Dr. KOUAK Binoi).....	54

LEÇON 1 : NOTION DE CONFLITS IDENTITAIRES, GENOCIDES, CRIMES DE GUERRE, TERRORISME, EXTREMISME VIOLENT, CRIME CONTRE L'HUMANITE

(Dr. MAMAN Halourou)

Nom et Prénom :

Etablissement :

Classe : Tles A-D-C

Effectif :

Nombre de séances : 1

Durée de séquence : 55 min

Compétence terminale : Développer les compétences sociales et civiques chez l'apprenant

Thème 1 : GENOCIDES ET VIOLENCES DE MASSE

Leçon 1 : Notion de conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crime contre l'humanité

Documentation :

-

Prérequis : définir la guerre, la paix, le conflit, identité ethnique, religieuse, culturelle, etc.

Supports didactiques : textes, cartes, documents, etc.

LEÇON 1 : Notion de conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crime contre l'humanité

CAPACITES

CONTENUS

Expliquer les concepts liés aux conflits identitaires

Notion de conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crime contre l'humanité

Stratégies pédagogiques et choix didactiques

- **Ce qui est attendu des élèves :** lire et reformuler la situation, répondre aux questions posées et noter les réponses
- **L'intérêt de la situation :** Décrire les notions de conflit, guerre, crime de guerre, etc.
- **Méthodologie de travail :** discussion dirigée, travail individuel et en groupe, exposé et débat

SEANCE 1

Situation d'apprentissage

Ta tante a assisté à une conférence sur les facteurs phénomènes qui menacent la paix. Dans son exposé, le conférencier a fait usage des termes et concepts dont le sens échappe à ta tante. Mais elle prit soins de les noter l'un après l'autre. Il s'agit de : conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crime contre l'humanité.

De retour à la maison, elle sollicite ton assistance pour avoir des explications à ces notions. A l'aide de tes connaissances et du support mis à ta disposition, aide ta tante à cerner les définitions de ces concepts.

Support :**Génocide**

Un génocide, dans son acception la plus répandue aujourd'hui dans la communauté académique, est un crime consistant en l'élimination concrète intentionnelle, totale ou partielle, d'un groupe national, ethnique ou encore religieux, en tant que tel, ce qui veut dire que des membres du groupe sont tués, brisés mentalement et physiquement, ou rendus incapables de procréer, en vue de rendre difficile ou impossible la vie du groupe ainsi réduit. Le génocide peut être perpétré par divers moyens, le plus répandu et le plus évident étant le meurtre collectif.

Crime contre l'humanité

Un crime contre l'humanité est une infraction pénale qui désigne une attaque systématique ou généralisée contre une population civile, pour des motifs politiques, raciaux, religieux ou autres, et qui comprend des actes inhumains comme le meurtre, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, la torture, la violence sexuelle, etc.

Terrorisme

Le terrorisme est l'utilisation de la violence intentionnelle pour atteindre des objectifs idéologiques, qu'ils soient politiques ou religieux. Il existe différentes définitions, mais seules les définitions académiques font consensus, dont en particulier celle publiée par Schmid et AJ Jongman en 1988 et revisitée en 2011. Le terrorisme est généralement défini comme l'usage de la terreur, en particulier contre des populations.

Extrémisme violent

L'extrémisme violent est un phénomène qui consiste à promouvoir, encourager ou commettre des actes pouvant mener au terrorisme et qui visent à défendre une idéologie prônant une suprématie raciale, nationale, ethnique ou religieuse ou s'opposant aux valeurs et principes fondamentaux de la démocratie.

L'extrémisme violent fait référence à la préconisation, à l'engagement, à la préparation ou à tout autre soutien de la violence motivée ou justifiée par l'idéologie pour atteindre des objectifs sociaux, économiques et politiques.

Crimes de guerre

Ce sont les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent l'assassinat, les mauvais traitements ou la déportation pour travaux forcés des populations civiles dans les territoires occupés ; l'assassinat ou mauvais traitement des prisonniers de guerre ; l'exécution des otages ; le pillage des biens publics ou privés ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.

www.google.fr (génocide, extrémisme violent, crime de guerre, etc.)

Déroulement du cours

Moments didactiques	Activités du Prof	Activités des élèves	Support
Remobilisation des prérequis	-pose des questions Qu'appelle-t-on : conflit identitaire ? Que signifie génocide ? Apprécie les réponses des élèves	-Réponses multiples -Écoutent	Google (conflit, génocide, guerre contre l'humanité, crime contre l'humanité, etc.)
Présentation de la S.P	-Présente la S.P -Lit et fait lire deux élèves	-Observent -Écoutent et lisent	Situation problème énoncé
Appropriation de la S. AP	-Relit posément la S.P Q1 : Quel est le problème posé ?	-Écoutent -Définir extrémisme violent, terrorisme, etc.	Situation d'apprentissage (S. AP)

	<p>Q2 : Quel est le travail à faire ? Vérifie que les élèves ont compris la consigne. -Organise la classe en petits groupes et leur demande de choisir un rapporteur et un responsable pour diriger les travaux. -Distribue le matériel de travail.</p>	<p>-Reprise de la consigne de travail. -Se mettent en groupe et choisissent un rapporteur et un responsable. -Reçoivent le matériel.</p>	
Résolution du problème	<p>-Précise que chaque élève doit d'abord essayer de faire le travail individuellement et en suite par groupe. -Contrôle les productions des élèves et les encourage. -Il observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière organiser la phase de synthèse -il les oriente si nécessaire sans fournir une solution</p>	<p>-Les élèves résolvent le problème individuellement puis en petits groupes. -Ils font des essais, ils ajustent et vérifient. -Les élèves communiquent entre eux. -chaque groupe prépare la synthèse de son travail.</p>	<p>Images Textes S.AP</p>
Mise en commun	<p>-Demande à un groupe de présenter le résultat de leurs travaux. -Après présentation, le prof pose des questions en lien avec les capacités du jour.</p>	<p>-Le groupe présente. Les autres élèves suivent, posent des questions ou font des ajouts.</p>	

Moment didactique et durée : institutionnalisation : trace écrite de la leçon par le professeur
: 30 mn

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

Introduction

La paix existe lorsqu'il n'y a pas d'instabilité. Les éléments qui rendent le climat instable sont tout aussi nombreux que diversifiés souvent désignés par des concepts. Il est donc nécessaire de cerner les notions liées auxdits concepts.

1. Les conflits identitaires

Le conflit identitaire est un type de conflit qui oppose des groupes qui se sentent menacés de perdre leur identité culturelle, ethnique ou religieuse. C'est aussi un conflit qui oppose des groupements humains minoritaires et marginalisés à leurs voisins plus favorisés. Il peut être lié à l'idée de communauté, de rivalité ou de discrimination.

Les différents types de conflits

- Le conflit d'intérêt.

- Le conflit de pouvoir.
- Le conflit identitaire.
- Le conflit de valeur.
- Le conflit affectif.
- Le conflit interculturel.

2. Les génocides

C'est la destruction systématique d'une ethnie ou d'un peuple. C'est tout acte de violence perpétré dans l'intention de détruire entièrement ou partiellement un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

3. Les crimes de guerre

Ce sont les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent l'assassinat, les mauvais traitements ou la déportation pour travaux forcés des populations civiles dans les territoires occupés ; l'assassinat ou mauvais traitement des prisonniers de guerre ; l'exécution des otages ; le pillage des biens publics ou privés ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.

4. Le terrorisme

Le terrorisme est généralement défini comme l'usage de la terreur, en particulier contre des populations. C'est un ensemble des actes de violence (attentats, prises d'otage, ...) commis par une organisation ou individu pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

5. L'extrémisme violent

L'extrémisme violent fait référence à la préconisation, à l'engagement, à la préparation ou à tout autre soutien de la violence motivée ou justifiée par l'idéologie pour atteindre des objectifs sociaux, économiques et politiques.

6. Le crime contre l'humanité

C'est une infraction criminelle qui porte une atteinte grave à la dignité humaine. Il peut s'agir d'assassinat, d'extermination, de la réduction en esclavage, de la déportation, d'acte de torture, de viols....

Conclusion

La paix est menacée par plusieurs phénomènes parmi lesquels on peut citer, les crimes de guerre, l'extrémisme violent, le génocide, etc. Pour cela, il est nécessaire que chaque citoyen prenne des dispositions pour la préserver.

Moment didactique et durée : réinvestissement, travaux dirigés **Durée : 05 mn**

Activité du professeur	Activité des élèves	Support de travail, matériel
Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation	-Résolvent les exercices, -Posent des questions -Notent	Énoncé des exercices de remédiation : 1-définis les notions suivantes : conflit, crime de guerre, génocide, etc.

GROUPE ENSEIGNANTS HG/ECM

(M. GADEKA Komi)

Fiche N°2

Classes : Tles ACD

Compétence terminale : être autonome, responsable, capable de réfléchir par lui-même en vue de s'améliorer et de contribuer à l'amélioration de son environnement et de la société

Thème 1 : Génocides et violences de masse

Leçon 2 : Causes, manifestations et conséquences des conflits identitaires, génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité

Nombre de séquence : 3 = 3 x 55 min

Supports didactiques principaux

- Textes : textes

Prérequis : Conflit, terrorisme, génocides, violence de masse, crime

Instruments : Tableau noir, craies et règles

Capacités	Contenus
Relever les causes	Causes
Décrire les manifestations	Manifestations
Dégager les conséquences	Conséquences

SEANCE 1 : Capacité 1 : Relever les causes des conflits identitaires : génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

Situation d'apprentissage

Ton petit frère avait l'habitude de suivre avec passion une émission qui se déroule sur une chaîne de télévision concernant les différents types de conflits. Il avait suivi une partie consacrée à la définition des différents types de conflits. Il avait raté la partie de cette émission qui parlait des causes de ces différents types de conflits. Pour comprendre davantage, il se dirige vers toi, élève en classe de terminale.

Grâce à tes connaissances et aux documents mis à ta disposition, aide-le.

Document :

« ... En outre, avec le changement rapide de l'environnement mondial, de nouvelles sources de conflits viennent constamment se rajouter aux anciennes, avec comme conséquence l'expansion des dommages issus des conflits. Les personnes sont déplacées et privées d'opportunités d'éducation, de santé et d'emplois. Les infrastructures sont endommagées ou détruites. Les conflits sont ainsi catégorisés en : conflits politiques, troubles civils, conflits identitaires, conflits liés aux ressources naturelles et terrorisme.

Les conflits politiques : ... les conflits politiques ont lieu lorsqu'il existe des divergences de positions graves entre deux acteurs au sein de la société. La compétition et la lutte pour le

pouvoir sert souvent de base à la politisation des différences ethniques, l'abus du pouvoir et de l'autorité politique, l'existence de milices au sein des partis politiques, et la restriction des opportunités de participation réelle dans le processus politique. Les conflits politiques peuvent prendre la forme de coups d'états, de conflits entre partis politiques, personnalités et fidèles, conflits entre autorités traditionnelles et les autorités officielles etc.

Conflits identitaires : consistent en l'usage d'identités d'exclusion comme base de conflits. L'identité peut faire référence à l'ethnicité, aux affiliations religieuses, à l'identification dans l'espace, à la race etc. La xénophobie est une forme de conflit identitaire. La marginalisation est une source importante de potentiel conflits identitaires et d'autres conflits, privation des terres et d'exclusion de la liste des bénéficiaires des services sociaux. De telles revendications peuvent causer des conflits identitaires ou se transformer en d'autres types de conflits tels que les troubles civils ou les conflits liés aux ressources naturelles.

Les conflits liés aux ressources naturelles : les conflits liés aux ressources naturelles ont contribué à la déstabilisation des pays, à l'affaiblissement ou la destitution de régimes, aux déplacements forcés des personnes et ont un impact négatif sur le développement. En plus, de la compétition pour le contrôle des ressources, des facteurs tels que le changement climatique, la croissance de la population, la mauvaise gouvernance, la disponibilité des armes et l'exploitation insoutenable et inéquitable des ressources naturelles ont davantage contribué à alimenter les conflits.

Les troubles civils : ... Les troubles civils font référence aux protestations, aux émeutes, aux manifestations et aux soulèvements, initiés par un segment de la population en guise des revendications socioéconomiques et politiques. Ces actes peuvent être instigués par des groupes organisés et non-organisés ; ils peuvent cibler des institutions étatiques ou non-étatiques. Certains de ces troubles ont eu pour réponse des réactions violentes de la part des forces de sécurité, ... L'une des éventuelles causes de cela est le chômage des jeunes. Un autre facteur important pouvant mener aux troubles civils est l'inégalité. De manière générale, les pays à forte croissance économique... sont également en proie à une croissance des inégalités et à une répartition inéquitable des ressources (naturelles, financières, opportunités etc.). Les facteurs macroéconomiques peuvent contribuer aux troubles civils. L'un des plus importants est le prix des denrées alimentaires qui est lui-même influencé par les marchés internationaux, les saisons et le changement climatique.

Le terrorisme : tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'Etat partie susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, des libertés d'une personne ou d'un groupe de personnes, qui occasionne ou peut occasionner des dommages sur les biens privés ou publics, des ressources naturelles, l'environnement ou le patrimoine culturel, et commis dans l'intention : d'intimider, provoquer une situation de terreur...; de perturber le fonctionnement normal des services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations; de créer une insurrection générale dans un Etat partie...

Rebeka Gluhbegovic, *les types de conflits en Afrique*, EISA, septembre 2016, p 1-16.

Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

1. Ce qui est attendu des élèves : exposé sur la leçon « Causes des conflits identitaires, génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité ».

. **L'intérêt de la situation** : relever les causes des conflits identitaires, génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

. **Méthodologie de travail** : travail individuel en groupe, exposé et questions réponses...

Déroulement :

Moment didactique et durée : Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique (éventuellement)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis	Les élèves résolvent	Exercices de contrôle des prérequis. Définis : conflit, terrorisme, conflit identitaire, extrémisme violent, crime de guerre, crime contre l'humanité

TRACE ECRITE : Corrigés des exercices de contrôle

-Un conflit est une situation de tension existant entre deux ou plusieurs parties.

-Terrorisme est tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'Etat partie susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, des libertés d'une personne ou d'un groupe de personnes.

-L'extrémisme violent est une forme d'extrémisme qui tolère et pratique la violence avec une intention idéologique ou délibérée telle que la violence religieuse ou politique.

-Conflit identitaire : est un conflit lié à une ethnique, religieuse ou raciale.

-Crime de guerre est une violation des coutumes et traditions de guerre.

- Crimes contre l'humanité : sont des infractions spécifiques commises dans le cadre d'une grande attaque de grande ampleur visant des civils, quelle que soit leur nationalité.

Moment didactique et durée : Présentation de la situation

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
- Le professeur fait lire un élève	Des élèves lisent et écoutent, posent des questions,	Enoncé de la situation

<p>-Il s'assure que tous les élèves écoutent</p> <p>- Il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, support...</p>		
---	--	--

Moment didactique et durée : Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
<p>Demande à des élèves :</p> <p>-de préciser les données du texte de la situation d'apprentissage ; document : les types de conflits en Afrique où on retrouve les causes</p> <p>-de reformuler la consigne</p> <p>Vérifie que les élèves ont bien identifié la commande : un exposé clair sur les causes, des conflits identitaires, génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité</p>	<p>-Les élèves reformulent, et répondent aux questions du Professeur, posent des questions,</p> <p>-Ils identifient la tâche et doivent comprendre la consigne</p>	<p>Enoncé de la situation</p>

Moment didactique et durée : Résolution du problème (individuellement puis en groupes)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
<p>-Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (entre 5 et 10mn)</p> <p>-Contrôle les productions des élèves et les encourage,</p> <p>-observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse</p> <p>-les oriente si nécessaire sans fournir une solution</p>	<p>-Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes</p> <p>-ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification</p> <p>-ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats</p> <p>-chaque groupe prépare une synthèse de son travail</p>	<p>Enoncé de la situation</p>

TRACE ECRITE (Correction de la situation d'apprentissage)

Les causes des conflits identitaires sont : la mauvaise gouvernance, la marginalisation, les inégalités sociales, la mauvaise répartition des richesses, l'ethnocentrisme, la corruption, le chômage, l'augmentation des prix des denrées alimentaires, l'endoctrinement, le changement climatique, la course du pouvoir, la haine, la croissance de la population, les exclusions, l'abus du pouvoir...

Moment didactique et durée : Synthèse et bilan du travail

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
-Demande à un groupe de présenter son travail -Instaure les débats -fait le point	-un élève du groupe présente -les membres des autres groupes réagissent en prenant position -posent des questions	Enoncé de la situation

Moment didactique et durée : Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le professeur)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Donne des exercices d'application pour : -vérifier l'acquisition des connaissances -stabiliser les acquis Donne des exercices pour consolider les acquis Note les éventuelles difficultés des élèves	-Résolvent les exercices, -Posent des questions -Notent	Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon ou de la séance.

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

Introduction

Les conflits identitaires existent sous diverses formes dans le monde. Les origines de ces conflits se distinguent dans plusieurs domaines. Ils se manifestent de différentes manières avec des conséquences sur les plans politique, économique et social.

1- Les causes politiques

- Le non-respect de la loi,
- la mauvaise gouvernance,
- le manque de transparence dans la gestion du pouvoir,
- l'abus du pouvoir,
- le manque de démocratie,
- le racisme, le tribalisme, l'ethnocentrisme...

b- Les causes économiques

- La mauvaise répartition des ressources naturelles et financières,

- la hausse du prix des produits
- la corruption et le chômage,
- la pauvreté,
- les problèmes fonciers...

c- Les causes sociales

- Les inégalités sociales,
- la transhumance,
- la croissance démographique,
- la marginalisation et les exclusions,
- la non transparence de la justice...

Moment didactique et durée : Remédiation éventuelle en séance

Enoncés des exercices de remédiation

- 1-Cite deux domaines des causes avec un exemple pour chaque cas des conflits identitaires.
- 2- Existe-t-il d'autres domaines de causes des conflits identitaires ? Précise-les avec un exemple à l'appui.

Moment didactique et durée : Évaluation formative : 5mn

Enoncés des exercices d'évaluation

- 1-Enumère deux causes politiques et deux causes sociales des différents conflits identitaires.
- 2- Donne les autres causes.

SEANCE 2 : Capacité 2 : Décrire les manifestations des conflits identitaires : génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

Situation d'apprentissage

Tu as suivi à la TVT un documentaire sur la guerre entre l'Ukraine et la Russie dont voici l'extrait : Début mars, des manifestations prorusses massives ont lieu dans les régions russophones du pays, notamment à khankov, à Donetsk et à Odessa. Votre professeur d'ECM vous a demandé de chercher comme devoir de maison les manifestations des conflits identitaires. Ton camarade de la classe de terminale avec qui tu as constitué le groupe de travail est venu chez toi te dire de l'aider à mieux comprendre ces manifestations des conflits.

En t'appuyant sur tes connaissances et le document mis à ta disposition, aide-le.

Stratégies pédagogiques et choix didactiques : Travail individuel / collectif, exposé, discussion dirigée.

-Ce qui est attendu des élèves : Exposé sur la leçon les manifestations des conflits identitaires : génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

-L'intérêt de la situation : Décrire les manifestations des conflits identitaires.

-Méthodologie de travail : Travail individuel, travail en groupes, plénière.

DEROULEMENT

Moments didactiques	Activités et traces écrites
Remobilisation des prérequis	Correction de la situation d'évaluation 1-Deux causes politiques : la mauvaise gouvernance, le manque de transparence dans la gestion du pouvoir, -Deux causes sociales : les inégalités sociales, la croissance démographique.

	2-Les autres causes sont les causes économiques : la mauvaise répartition des ressources naturelles et financières, la hausse du prix des produits...
Présentation de la situation d'apprentissage	Lecture de la situation d'apprentissage par un élève
Appropriation et compréhension de la tâche	Explication des mots clés Les manifestations : sont des actes collectifs se prononçant en faveur ou défaveur d'une opinion politique ou pour d'autres causes. Identification de la tâche : Relever les manifestations des conflits identitaires
Résolution de situation d'apprentissage	Individuellement puis en groupe
Synthèse et institutionnalisation	TRACE ECRITE (essentiel à retenir) 2-Les manifestations des conflits identitaires Les différents types de conflits peuvent se manifester de plusieurs manières à savoir : les émeutes, les soulèvements, les insurrections, la destruction des infrastructures socioéconomiques et des institutions, les exterminations, les affrontements entre les milices armées ou entre les forces de l'ordre et les populations, entre les civils, les coups d'Etat, la xénophobie, les tueries, les assassinats...
Réinvestissement	Réponds par vrai ou faux 1-Parmi les conflits identitaires, seuls les crimes de guerres connaissent des manifestations. R : Faux, tous les conflits connaissent des manifestations. 2-Les populations civiles ne manifestent pas pendant les conflits identitaires. R : Faux : Les populations civiles comme militaires manifestent pendant les conflits identitaires
Evaluation	Situation d'évaluation Tu es de retour à la maison après les classes. Ta mère est ménagère et bien instruite. Elle te pose la question sur la leçon que vous avez étudiée en ECM. A partir de ton cours sur les manifestations des conflits identitaires, explique à ta mère ce que tu as pu retenir.

SEANCE 3 : Capacité 3 : Dégager les conséquences des conflits identitaires : génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

Situation d'apprentissage

Nous attendons parler de plus en plus sur les médias et les réseaux sociaux des déplacements fréquents des personnes au Mali, en Palestine, en Ukraine, à travers la Méditerranée... Nous observons aussi l'augmentation exagérée des prix des produits sur les marchés. Tout le monde s'indigne que ce sont les conséquences des différents conflits identitaires. Ton professeur t'a donné un exercice de maison à faire des recherches en vue de dégager ces conséquences.

En t'appuyant sur tes connaissances et le document mis à ta disposition, dégage les conséquences des différents conflits identitaires.

Stratégies pédagogiques et choix didactiques : Travail individuel / collectif, exposé, discussion dirigée.

-Ce qui est attendu des élèves : Exposé sur la leçon les conséquences des conflits identitaires : génocides, crimes de guerres, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité.

-L'intérêt de la situation : Dégager les conséquences des conflits identitaires.

-Méthodologie de travail : Travail individuel, travail en groupes, plénière.

DEROULEMENT

Remobilisation des prérequis	<p>Correction de la situation d'évaluation Les différents types de conflits se manifestent de plusieurs manières à savoir : les émeutes, les soulèvements, les insurrections, la destruction des infrastructures socioéconomiques et des institutions, les exterminations, les affrontements entre les milices armées ou entre les forces de l'ordre et les populations, entre les civils, les coups d'Etat, la xénophobie, les tueries, les assassinats...</p>
Présentation de la situation d'apprentissage	<p>Lecture de la situation d'apprentissage</p>
Appropriation et compréhension de la tâche	<p>Explication des mots clés La conséquence : C'est ce qui est produit nécessairement par quelque chose, une retombée, un impact. Identification de la tâche Dégager les conséquences des conflits identitaires</p>
Résolution de la situation d'apprentissage	<p>Individuellement puis en groupes</p>
Synthèse et institutionnalisation	<p style="text-align: center;">TRACE ECRITE (essentiel à retenir)</p> <p>3-Les conséquences des conflits identitaires a- Les conséquences politiques -La déstabilisation du pays ; -la circulation illégale des armes ; -naissance de milices armées ; -l'insécurité ; -la fermeture des frontières ; -la division des peuples... b- Les conséquences économiques -Les pertes financières ; -diminution des productions agricoles et industrielles ;</p>

	<p>-l'inflation ; -destruction des infrastructures économiques ; -destruction des produits, des marchés, des routes, des ports, des ponts ; -baisse des importations et des exportations ; -augmentation des endettements -baisse des revenus...</p> <p>c- Les conséquences sociales -Les pertes de vies humaines ; -les déplacements des populations ; -les crises alimentaires ; -destruction des infrastructures sociales ; -réduction des services de santé et d'éducation ; -développement des vices sociaux ; -la séparation des familles...</p> <p>Conclusion Les conflits identitaires entraînent de graves conséquences sur la vie des populations sur de longues durées. Il est donc indispensable de prendre des mesures idoines ou des solutions efficaces afin de permettre aux populations de vivre dans la paix, l'unité et dans la sécurité totale.</p>
Moment didactique et durée	<p>Remédiation éventuelle en séance Enoncés des exercices de remédiation 1-Cite deux conséquences économiques des différents types de conflits. 2-Cite deux manifestations des conflits identitaires.</p>
Moment didactique et durée	<p>Évaluation (formative) Enoncés des exercices d'évaluation 1-Quelles sont les conséquences politiques des conflits identitaires ? 2-Comment la société est-elle aussi affectée par ces conflits ?</p>

LEÇON 3 : PREVENTION DES CONFLITS IDENTITAIRES, GENOCIDES, CRIMES DE GUERRE, TERRORISME, EXTREMISME VIOLENT, CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET PROMOTION DE LA PAIX

(M. ANANI Combété S. Koffi)

Classe : Tles A-D-C

Compétence terminale : résoudre des situations-problèmes qui nécessitent la mise en œuvre des principes de la paix, de la non-violence et de la gestion des conflits

Thème 1 : GENOCIDES ET VIOLENCES DE MASSE

Leçon 3 : Prévention des conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité et promotion de la paix

Nombre de séances : 3

Durée d'une séance en général : 55 min

Supports didactiques principaux : Textes

Prérequis : les causes, manifestations et conséquences des conflits identitaires, génocides, crimes de guerre, terrorisme, extrémisme violent, crimes contre l'humanité

Usages des instruments : craie, tableau

CAPACITES	CONTENUS
Distinguer les moyens de prévention des conflits identitaires	<ul style="list-style-type: none">• Moyens de prévention des conflits identitaires<ul style="list-style-type: none">- Culture du vivre ensemble- Education à la culture de la paix- Bonne gouvernance- Justice sociale

Situation d'apprentissage :

Un soir après le journal de 20h sur la TVT, ton petit frère vient te voir par ce qu'il a suivi un reportage qui l'a rendu triste : il s'agit de celui des attentats du 11 septembre aux USA. Il te demande s'il n'y a pas de moyens pour prévenir ces violences de masse dans le monde car chaque jour il constate que les médias ne diffusent que les informations relatives aux conflits. A partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition, aide-le en évoquant les moyens de prévention des conflits et l'importance de la promotion de la paix.

Document 1

La prévention et la résolution des conflits

La prévention durable des conflits nécessite de s'investir dans les cultures de la paix et de disposer d'institutions formelles et informelles dédiées à la résolution non violente des conflits. La participation des femmes permet de mieux comprendre les causes des conflits et des alternatives possibles. Elle renforce également les réponses aux besoins divers des populations et contribue au maintien durable de la paix.

Lorsqu'un conflit éclate, les négociations formelles ou informelles et le processus de paix qui s'ensuit sont autant d'occasions de redéfinir le paysage politique, sécuritaire et socio-économique d'un pays

<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security/conflict-prevention-and-resolution>

Document 2

Voici quelques raisons pour lesquelles la consolidation de la paix compte aujourd'hui. D'abord, parce que les conséquences des conflits sont vastes. La majorité de ceux qui tentent de gagner l'Europe au péril de leur vie vient de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie et d'autres régions ravagées par les violents conflits, l'insécurité et la répression politique. Ensuite parce que se contenter d'apporter une réponse militaire à un problème politique ne fonctionne pas. Les questions d'inégalité, d'injustice et d'exclusion se retrouvent au cœur de nombreux conflits. Tandis que la criminalité peut se greffer sur un conflit et l'attiser, il existe souvent de véritables griefs ignorés qui se manifestent par la violence. Si les interventions militaires peuvent servir à lutter contre une menace immédiate, ou s'en prévenir, elles ne peuvent toutefois ni résoudre les problèmes politiques, sociaux et économiques sous-jacents ni maintenir la paix. En fait, bien souvent, elles ne font que compliquer la tâche. Enfin parce que les conflits brisent des vies et mettent le développement à l'arrêt. Plus de 1,5 milliard de personnes vivent dans des pays en proie à des conflits violents. On compte parmi elles 59,5 millions de déplacés de force, et 19,5 millions de réfugiés, dont la moitié sont des enfants. Aucun des pays à faible revenu et en proie au conflit n'est parvenu à remplir un seul des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrivés à échéance cet automne.

<https://www.c-r.org/fr/news-and-insight/pourquoi-la-paix-est-elle-plus-importante-que-jamais>

Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

- Ce qui est attendu de l'élève : Relever les moyens de prévention des conflits et l'importance de la promotion de la paix
- L'intérêt de la situation : connaître les moyens de résolution des conflits et les mettre en pratique pour une paix durable dans nos communautés et dans le monde.
- Méthodologie du travail : Travail individuel, exposé et discussion dirigée

DEROULEMENT

Moment didactique : *Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique* (éventuellement)

Durée : 10 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis	Les élèves résolvent	Exercices de contrôle des prérequis. <i>Causes, manifestations et conséquences des conflits identitaires</i>

TRACE ECRITE : Corrigés des exercices de contrôle

Les causes des conflits identitaires sont : l'intégrisme religieux, le racisme, la discrimination, l'extrémisme, les préjugés, les stéréotypes, intoxication politique, l'ethnocentrisme, le nationalisme, etc

Les manifestations sont : le meurtre de membres du groupe ; les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe ; la soumission intentionnelle du groupe à des

conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;les assassinats des civils, les mauvais traitements et les déportations des civils dans les territoires occupés ; assassinat ou mauvais traitement des prisonniers de guerre ;le pillage des biens publics et privés lors de la guerre, etc

Les conséquences sont : les pertes en vies humaines élevées ; l'exode massif ; la disparition de certains groupes à cause de leurs religions ; la terreur et l'horreur s'installent ; Frein au développement économique de la communauté ou du pays ; la pauvreté s'installe ; la famine ; l'insécurité, etc.

Moment didactique et durée : *Présentation de la situation* Durée : 5 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur fait lire un élève -Il s'assure que tous les élèves écoutent - il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports, etc 	Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, etc	Enoncé de la situation

Moment didactique : *Appropriation de la situation, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail* Durée : 10 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
Demande à des élèves : <ul style="list-style-type: none"> - de préciser les données : - de reformuler la tâche et les consignes ▪ Vérifie que les élèves ont bien identifié la commande : <i>identifier les règles de prévention des conflits dans le document 1 et l'importance de la promotion de la paix dans le document 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves reformulent, et répondent aux questions du professeur, posent des questions, - Ils identifient la tâche et doivent comprendre les consignes 	Enoncé de la situation

Moment didactique : *Résolution du problème (individuellement puis en groupes)* Durée : 20 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
- Précise que chaque élève doit d'abord essayer de résoudre individuellement (entre 5 et 10mn)	Ils résolvent le problème individuellement puis en petits groupes	Enoncé de la situation

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle les productions des élèves et les encourage, - observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse - les oriente si nécessaire sans fournir une solution 	<ul style="list-style-type: none"> - ils entrent dans une démarche d'investigation : essais, conjectures, ajustement, vérification - ils communiquent entre eux (idées, procédures...), débattent, dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats - chaque groupe prépare une synthèse de son travail 	
--	---	--

Moment didactique : Synthèse et bilan du travail

Durée : 15 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
<ul style="list-style-type: none"> - Demande à un groupe de présenter son travail - Instaure les débats - Fait le point 	<ul style="list-style-type: none"> - un élève du groupe présente - les membres des autres groupes réagissent en prenant position - posent des questions 	Enoncé de la situation

TRACE ECRITE : Corrigés de la situation d'apprentissage

Document 1 :

Les moyens selon le texte sont : investir dans la culture de la paix ; disposer d'institutions formelles et informelles dédiées à la résolution non violente des conflits ; la participation des femmes pour mieux comprendre les causes des conflits et les alternatives possibles.

Document 2 :

L'importance de la promotion de la paix :

Nous devons promouvoir la paix parce que, premièrement les conséquences des conflits sont vastes. Deuxièmement parce que se contenter d'apporter une réponse militaire à un problème politique ne fonctionne pas. Troisièmement enfin, parce que les conflits brisent des vies et mettent le développement à l'arrêt.

Moment didactique : Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le professeur) Durée : 20 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
<ul style="list-style-type: none"> - Demande aux élèves ce qu'il faut retenir. - Apprécie les apprentissages construits des élèves - Présente la trace écrite en faisant le lien entre la situation proposée et les productions des élèves ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Répondent en fonction de leur mémoire et compréhension - Notent - Posent des questions 	Trace écrite

INTRODUCTION

Les conflits identitaires entraînent des conséquences désastreuses au sein de la société. C'est pourquoi plusieurs moyens sont mis en œuvre pour les prévenir. Parmi ces moyens on note la culture du vivre ensemble, l'éducation à la culture de la paix, la bonne gouvernance et la justice sociale.

I- La culture du vivre ensemble

1- Définition et objectif

Le vivre ensemble est la capacité des habitants, dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur lieu de vie. C'est la cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés.

Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.

Son objectif est de prévenir les conflits ; respecter les cultures, les religions ; renforcer la volonté des individus à être des acteurs ; apprendre à chacun à reconnaître en l'autre la même liberté qu'en soi même.

2- Les valeurs du vivre- ensemble

Le vivre ensemble a plusieurs valeurs comme : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect, la tolérance, la bienveillance et l'absence de toutes formes de discriminations, le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire.

La culture du vivre ensemble vise à amener les élèves à réfléchir sur la signification de ces valeurs et comment elles sont mises en place dans leur quotidien au sein de l'école, dans la communauté et dans le pays tout en entier. Les valeurs du vivre ensemble doivent être recherchées par tout un chacun de nous afin de prévenir les conflits identitaires.

II- Education à la culture de la paix

1. Définition des concepts : Paix et culture de la paix

• La paix

La paix est la situation d'un pays, d'un peuple, d'un Etat qui n'est pas en guerre.

C'est le processus consistant à acquérir des valeurs, la connaissance et à développer des attitudes, compétences et comportements pour vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et avec son environnement.

• La culture de la paix

Selon les Nations Unies, la culture de la paix est un ensemble de valeurs, de comportements et de modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines, par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats. C'est un climat agréable pour tous, où chacun peut ressentir la paix, car chacun fait du bien, mais pas du mal.

2. Les valeurs qui sous-tendent la paix

Les valeurs qui sous-tendent la paix sont : l'écoute de l'autre, la tolérance, la maîtrise de soi, l'acceptation des différences, le respect de l'autre, l'ouverture aux autres.

3 Les conditions d'une culture de paix

3-1- Au niveau politique

Elles consistent à une gestion transparente des affaires politiques, l'instauration d'une véritable démocratie qui suppose non seulement la présence de plusieurs partis politiques mais aussi l'acceptation de l'idée d'alternance dans l'exercice du pouvoir.

3-2 Au niveau économique

Ces conditions consistent à mettre en place des structures fiables et transparentes pour la gestion de l'économie du pays.

3-3- Au niveau social

Il faut le renforcement du tissu social et l'acceptation de la culture de l'autre. Il faut aussi éradiquer la pauvreté, les inégalités sociales, instaurer la justice sociale, revaloriser la morale et l'éducation civique dans les programmes scolaires en insistant sur certaines valeurs (tolérance, intégrité paix, droit de l'homme), sensibiliser les forces de l'ordre et de sécurité à la culture de paix.

III. La bonne gouvernance

1- Définition de la bonne gouvernance

La bonne gouvernance est la bonne gestion des affaires politiques, administratives et économiques dans un pays.

2- Les qualités de la bonne gouvernance

Ce sont

- *La transparence*
- *L'accès à l'information*
- *La primauté du droit*
- *La reddition des comptes*
- *La société civile*
- *Les médias*
- *L'éthique*

(PROPOSITION : à expliquer aux apprenants en discussion)

NB : Les explications des qualités

- La transparence

La transparence est une pratique sociale guidée par la sincérité et une parfaite accessibilité de l'information publique.

La transparence est l'une des clés de la bonne gouvernance. Les actes, les actions doivent être portés à la connaissance du public. Elle s'applique aux transactions du gouvernement, aux sessions législatives, aux budgets et aux décisions. Toutes les transactions doivent être ouvertes et accessibles au public. La transparence encourage la responsabilité.

- L'accès à l'information

L'autorité a le devoir d'informer régulièrement le citoyen de la gestion des affaires politiques ou économiques. L'accès à l'information doit être facile au public. Les citoyens doivent avoir accès aux documents publics, tels que dossiers judiciaires, allocation des fonds publics, rapports des actes et des votes législatifs.

- La primauté du droit

La primauté du droit signifie que tout le monde a les mêmes droits devant la loi.

Nul ne peut être arrêté, détenu ou condamné sauf pour des motifs et dans les formes prévues par la loi. Nul n'est au-dessus des lois (ni le président, ni le roi). Le judiciaire doit être indépendant des pouvoirs exécutif et législatif. Tous les tribunaux doivent être justes, libres,

impartiaux et les plaignants doivent avoir la possibilité de faire appel. Les tribunaux doivent être ouverts au public.

- La reddition des comptes

Faire les comptes régulièrement des dépenses et recettes s'avère indispensable pour que le citoyen ait confiance aux autorités sur la bonne gestion financière ou économique du pays.

- La société civile

La société civile, est représentée par des associations non gouvernementales et communautaires (ONG, association, syndicats ...) formées par des volontaires pour protéger ou défendre leurs intérêts. La société civile établit un réseau des associations qui peuvent constituer une voix unifiée pour défendre et protéger les droits des citoyens. Elle est aussi un intermédiaire entre l'Etat, les partis politiques et les citoyens.

- Les médias

Les médias forment, informent, dénoncent et surveillent l'Etat. Aussi surveillent-ils le paysage politique, ce qui favorise la transparence et la bonne gouvernance. Ils peuvent aider à limiter le pouvoir du gouvernement et à renforcer celui des citoyens. Ils constituent un quatre pouvoirs.

- L'éthique

L'éthique, c'est l'ensemble des mœurs, des bonnes conduites d'une société ou d'un individu. A cet effet, la bonne gouvernance exige du fonctionnaire (ou de tout autre citoyen) un bon comportement, le respect des biens public et privé, des principes et lois pour la bonne marche de la société. Les fonctionnaires doivent être justes et faire preuve d'une grande probité morale dans la gestion du bien commun.

- Le rôle de l'autorité

L'autorité c'est le gouvernement, l'administration publique chargée de faire respecter la loi. De tous les modes d'influence, l'autorité est avant tout celle qui trace la ligne de démarcation entre le comportement des individus en tant que membres d'une organisation et leur comportement en dehors de celle-ci. C'est l'autorité qui donne à une organisation sa structure formelle et informelle. C'est l'exercice d'un pouvoir au sein d'une organisation ou d'une communauté. L'autorité se manifeste par la prise des décisions qui affectent la vie des citoyens. C'est pourquoi, l'autorité, dans ses prérogatives, doit faire connaître aux citoyens, les principes et les lois qui régissent la vie en société.

IV. La justice sociale

1. Définition

La justice sociale est une construction morale et politique qui vise l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.

Elle a pour objectif une égalité des droits et une solidarité collective qui permettent une distribution juste et équitable des richesses, qu'elles soient matérielles ou symboliques, entre les différents membres de la société.

Le concept de justice sociale est apparu vers la moitié du XIX siècle pour désigner le besoin de parvenir à une répartition équitable des biens sociaux au sein d'une société où il y a la justice sociale.

Elle présuppose une réflexion sur les inégalités, en particulier sur celles considérées comme injustes et devant être corrigées.

2. Les principes de la justice sociale

La justice sociale nécessite de la part de l'Etat la volonté de compenser certaines inégalités qui apparaissent dans le fonctionnement de la société et de faire en sorte que toutes les composantes de celle-ci se développent.

Pour une vraie justice sociale, les droits humains doivent être respectés et les couches sociales les plus défavorisées doivent avoir des opportunités de développement.

La justice sociale implique l'engagement de l'Etat pour compenser les inégalités apparaissant sur le marché et dans d'autres mécanismes propres à la société. Il ne devrait donc pas y avoir (une minorité) quelques multimillionnaires et une grande majorité de pauvres.

En somme, la justice sociale tient compte de deux grands facteurs qui sont :

- Le respect des droits et devoirs ;
- La répartition équitable et juste des biens.

CONCLUSION

Les différents moyens de prévention des conflits s'ils sont appliqués dans les normes aideront nos sociétés à vivre en paix, à éviter les conflits dans nos communautés, sur le plan national et international. Il revient alors à chaque citoyen de créer les conditions favorables au maintien de la paix tout en développant les valeurs citées.

Moment didactique : *Réinvestissement/ travaux dirigés* Durée : 5 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
<ul style="list-style-type: none">• Donne des exercices d'application pour :<ul style="list-style-type: none">- vérifier l'acquisition des connaissances- stabiliser les acquis• Donne des exercices pour consolider les acquis• Note les éventuelles difficultés des élèves	<ul style="list-style-type: none">- Résolvent les exercices,- Posent des questions- Notent	Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon ou de la séance.

Moment didactique : *Remédiation éventuelle en séance* Durée : 5 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
Propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement/ travaux dirigés.	<ul style="list-style-type: none">- Résolvent les exercices,- Posent des questions- Notent	Enoncés des exercices de remédiation Cite les différents moyens de prévention de conflits

Moment didactique : Évaluation (formative) Durée : 5 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
Propose des exercices d'évaluation.	Cherchent et résolvent les exercices d'évaluation.	Enoncés des exercices d'évaluation <i>Donne les valeurs qui sous-tendent la paix et les qualités de la bonne gouvernance</i>

Moment didactique : Remédiation différée Durée : 5 mn

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel, trace écrite
Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Résolvent les exercices,- Posent des questions- Notent	Enoncés des exercices de remédiation <i>Dites en quoi ces différents moyens cités dans le cours peuvent amener à l'établissement d'une paix durable</i>

LEÇON 4 : DEBAT DEMOCRATIQUE A L'ECOLE

(M. AMAH T. Batémaydou)

Classe : Tle A-D-C

Compétences de base : résoudre une situation problème relative au débat démocratique à l'école.

Thème 2 : Démocratie genre et développement

Leçon 4 : Débat démocratique à l'école

Supports didactiques principaux :

- Nouveaux programmes de géographie APC Terminale
- Répartition du programme de l'Education Civique et Morale pour le secondaire
- Dictionnaire Petit Larousse
- Textes : textes
- Images : photos

Prérequis : Notions de base sur la démocratie

Usage des instruments : la règle, le tableau noir, ...

CAPACITES	CONTENUS
Participer aux débats dans des comités	<input type="checkbox"/> Diversités d'opinion dans un débat démocratique
Comprendre que les diversités d'opinion ne font pas de vous des ennemis mais des adversaires	<input type="checkbox"/> Recherche de compromis majeurs dans un débat démocratique
Rechercher les compromis majeurs	

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, le proviseur de ton école a lu l'arrêté n° 337/2023/MEPSTA/CAB/SG portant réglementation de la tenue scolaire dans les établissements scolaires publics et privés du secondaire. Une fois en classe, certains s'opposaient à cet arrêté pendant que d'autres l'appréciaient. Leur attitude jette du trouble en classe. Votre professeur d'ECM, une fois informé a décidé d'organiser un débat sur le thème : « **Nouvelles tenues scolaires au Togo** » pour les départager. A partir de tes connaissances et des documents ci-dessous aide-le à l'organiser et à trouver des compromis.

Document 1



Document 2



Document 3



Document 4 :

Le débat repose sur une forme de dialogue où chacun peut exprimer son point de vue, accepter et comprendre celui d'autrui et le prendre en compte. L'intérêt de s'intéresser aux modalités d'un débat démocratique entre élèves tient à ce que les habiletés sociales et langagières qu'il sous-tend ne vont pas de soi. La confusion entre le fait de débattre et d'être « contre l'autre » n'est pas rare par exemple chez les élèves. En fonction des élèves, cela peut prendre la forme d'échanges courts où chacun impose à l'autre ou aux autres son point de vue, excluant alors d'autres protagonistes des échanges, ou à l'inverse à des formes d'inhibition, ou encore à des problèmes de sens liés à l'activité du débat et qui peuvent dans ce cas en faire un exercice stérile et improductif au regard des apprentissages visés. La compétence à débattre de manière démocratique apparaît à ce titre comme un enjeu et un tremplin tant sur le plan de la construction de la personne que sur celui des acquisitions... Écouter, s'exprimer et argumenter, mobiliser des connecteurs logiques et le lexique adéquat constituent autant de contenus au service d'un débat démocratique favorable aux analyses, aux décisions lucides puis aux tentatives efficaces des élèves en action.

Christophe CARPENTIER, Le débat démocratique, Janvier 2021 –Partie 3 -Article 2

Déroulement :

Moments didactiques et durée	Activités du Professeur	Activités des apprenants (tâches et modalités du travail)	Support de travail, matériel, traces écrites
Remobilisation des prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de présence -Fait la correction de l'exercice de maison - identifiez l'activité du jour - de citer les différentes techniques d'expression orale qu'ils connaissent. Aujourd'hui, nous allons revenir sur une de ces techniques. -défini le débat 	<ul style="list-style-type: none"> Répondent à l'appel Font la correction et prennent note dans leur cahier -l'expression orale -le dialogue oral/ l'exposé oral/ le débat -un débat : c'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacun doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. 	
Présentation de la SA	Mets la S.A et le document à la disposition des apprenants	Les apprenants reçoivent la S.A	SA et documents sont distribués aux apprenants
Appropriation de la SA	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur lit et fait lire un élève et s'assure que tous les élèves écoutent - Relit et fait lire la SP à 2 élèves. - Lecture silencieuse - Explique la SP en insistant sur les éléments clefs - demande aux élèves Identifier la technique d'expression orale -quel est le thème du débat ? 	<ul style="list-style-type: none"> - suivent attentivement la lecture de la SA -suivent et lisent la S.A -écoutent et notent les mots clés - Le débat -« les nouvelles tenues scolaires au Togo ». 	
Résolution du problème (organisation du débat)	<ul style="list-style-type: none"> -Organise la classe - donne des consignes -Fait désigner un animateur et les participants au débat. - Fait présenter le thème par l'animateur. - Fait donner les orientations du débat. 	<ul style="list-style-type: none"> -Suivent et appliquent -écoutent -Choisissent l'animateur -L'animateur présente le thème du débat : « les nouvelles tenues scolaires au Togo » - Suivent - êtes-vous pour ou contre cette décision ? Donnez vos raisons 	documents

	<ul style="list-style-type: none"> - reformule le thème - Demande aux élèves de participer au débat - distribue la parole et demande à d'autres d'écouter attentivement. -fait éviter aux élèves de couper la parole à d'autres ; d'éviter de crier sur ceux qui ont un argument contraire ; -les encourage à privilégier la courtoisie dans les réponses que les insultes et railleries ; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participent au débat à tour de rôle. Arguments probables des élèves pour la décision -elle permet de diminuer les harcèlements et agressions sexuels surtout à l'endroit des filles ; préserve la dignité des apprenants ; rend l'élève plus élégant ; évite aux élèves d'être ridicules ; nous préparent pour une meilleure vie sociale ; évite la stigmatisation à l'école ; évite les différences sociales entre élèves à l'école ; c'est l'essence même du concept « école pour tous » ; tout le monde est mis sur le même pied d'égalité ; etc. - et vous pourquoi n'appréciez-vous pas cette décision ? Arguments probables contre cette décision : tout le monde n'a pas les moyens pour s'acheter une paire de chaussures fermées ; chaque élève devrait se faire tailler son propre modèle afin de se sentir à l'aise à l'école, lorsque nous les filles, on taille les cheveux au ras, nous sommes vilaines, on n'est pas sexy ; les jupes trop longues cachent notre féminité ; c'est démodé les jupes longues et ovales ; ce n'est pas à la page ; qu'est-ce qui est mauvais dans le fait de porter un corsage sans cols ? etc. 	
<p>Synthèse et bilan du débat (recherche de compromis)</p>	<p>Fait faire la mise au point par l'animateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui sont ceux qui avaient un même avis ? Un avis proche ? Un avis contraire ? -quel groupe a le mieux convaincu ? Pourquoi ? -Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? 	<ul style="list-style-type: none"> -posent des questions -ils se regroupent selon leur avis -se prononcent en désignant le meilleur groupe. -ils ont avancé des arguments convaincants. -oui 	

	<p>-Débat a-t-il été démocratique ?</p> <p>-pourquoi</p> <p>-quel intérêt revêt un débat démocratique ?</p> <p>-Fait faire la synthèse de chaque point par l'animateur</p> <p>-fait trouver un compromis en leur faisant prendre la bonne décision</p> <p>-Fait remercier les participants par l'animateur</p> <p>-Fait faire le point sur les qualités de l'animateur de débat.</p>	<p>-parce qu'il y a eu : la liberté d'expression ; la liberté de liberté de pensée ; de conscience ; ...</p> <p>-un débat démocratique favorise l'apprentissage des valeurs collectives et individuelles.</p> <p>-L'animateur fait la synthèse de chaque point de vue.</p> <p>-Prendent la bonne décision.</p> <p>-Il remercie les participants.</p> <p>-Les apprenants dégagent les qualités que doit avoir un animateur de débat : courtoisie ; attention ; patience ; ouverture d'esprit ; écoute ; esprit de synthèse</p>	
<p>Institutionnalisation (trace écrite de la leçon par le professeur)</p>	<p>TRACE ECRITE (essentiel à retenir)</p> <p>Introduction</p> <p>Un débat est une discussion au cours de laquelle on exprime son opinion, son point de vue sur un sujet donné en respectant des règles qui sont les mêmes pour tous les individus qui y participent. Pour réussir un débat, il faut observer plusieurs étapes.</p> <p>1- Présentation du thème : « nouvelles tenues scolaires au Togo »</p> <p>2- Choix et présentation de l'animateur (Nom et prénoms, classe et rôle) et des participants</p> <p>3- Annonce des grandes orientations du débat</p> <p>4- Débat</p> <p>5- Synthèse de chaque point de vue.</p> <p>6- Prise de la bonne décision (recherche de compromis)</p> <p>7- Remerciement des participants</p> <p style="background-color: #ffff00; text-align: center;">A propos du débat du jour, l'essentiel à retenir :</p> <p>La décision ministérielle de fixer un code vestimentaire unique à l'école tient à la préservation de la dignité des élèves et répond au concept de « l'école pour tous ». Ainsi, l'on évite les différences sociales à l'école et toutes les tranches sociales sont acceptées à l'école et se sentent à l'aise. L'école n'est pas un centre de modes vestimentaires mais un centre d'instruction. Et en cela, les fantaisies et extravagances sont prohibées.</p> <p>Conclusion</p> <p>Un débat démocratique favorise l'apprentissage des valeurs collectives et individuelles.</p>		

<p>Remédiation éventuelle en séance</p>	<p>Situation d'évaluation</p> <p>La campagne pour l'élection du Major général du lycée vient de s'ouvrir. Après quelques jours de campagne, certains partisans t'approchent pour t'apprendre qu'un adversaire très populaire a toutes les chances de l'emporter. Ils veulent ton accord pour « intimider » ses partisans afin que ceux-ci votent pour un autre. En</p>
--	---

	tant que président d'organisation de ces élections, organise un débat afin de donner la chance égale à tous les candidats.	
Moment didactique et durée : Évaluation (formative)		
Propose des exercices d'évaluation	Cherchent et résolvent les exercices d'évaluation.	Enoncés des exercices d'évaluation
: Réinvestissement/ travaux dirigés		
Moment didactique et durée		
1- Définis l'expression débat. 2- Enumère les étapes à suivre pour diriger un bon débat.	<ul style="list-style-type: none"> - Résolvent les exercices, - Posent des questions - Notent 	Enoncés des exercices de Remédiation : 1- 2-

LEÇON 5 : GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETABLISSEMENT

(M. ANAWI E. Anaklès)

Classe : Tle A-D-C

COMPETENCE TERMINALE : résoudre une situation en rapport avec les actes de violence et de vandalisme ; développer l'esprit de civisme et de citoyenneté responsable

THEME 2 : DEMOCRATIE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Leçon 5 : Gestion du patrimoine de l'établissement

Nombre de séance : 1

Durée d'une séance en général : 55 min

Prérequis : Vie au lycée ; débat démocratique à l'école

Usages des instruments : tableau, règle, craie, chiffon,

Capacités	Contenu
Identifier les différents types de patrimoines	<ul style="list-style-type: none">- La notion de patrimoine- Différents types de patrimoines
Composantes du patrimoine de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Composantes du patrimoine de l'établissement
Protéger les biens de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Gestion de la chose publique. Bonne utilisation. Protection

Situation d'apprentissage :

A la finale du tournoi interclasse de football dans ton lycée, les classes finalistes, n'étant pas d'accord avec le professeur de l'EPS qui décide, selon le règlement préétabli de reporter le match pour une cause quelconque, décident de manifester leur mécontentement. Ils s'attaquent aux installations sportives, à la bibliothèque, aux tables-bancs et même aux membres du comité d'organisation de la compétition. Tu es major général et tu décides de les calmer.

Consigne : A partir de tes connaissances et des documents qui suivent, parle leur du patrimoine de l'établissement, des composantes de ce patrimoine et de la nécessité de protéger ces biens publics.

Document 1

Le **patrimoine d'une** personne, d'un groupe de personnes (une famille par exemple), d'une organisation est constitué de valeurs mobilières et immobilières.

Patrimoine culturel, ensemble des biens publics ou privés qui présentent un intérêt artistique, esthétique, historique, scientifique ou technique.

Patrimoine culturel immatériel, ensemble des pratiques sociales, des représentations, des connaissances et des savoir-faire qui font partie du patrimoine culturel d'une communauté. (Il comprend les rituels, les arts du spectacle, l'artisanat traditionnel, les traditions et expressions orales.)

Patrimoine mondial ou de l'humanité est le patrimoine matériel (culturel et naturel) et immatériel (traditions et pratiques culturelles), présentant un intérêt universel. (L'Unesco œuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine mondial)

www.larousse.f

Document 2 : Reste de tables-bancs endommagés



Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

-**Ce qui est attendu des élèves** : Identifier le patrimoine de l'établissement et prendre conscience de le protéger

-**L'intérêt de la situation** : faire comprendre aux apprenants la nécessité de protéger le patrimoine de l'établissement pour les générations présentes et futures.

Méthodologie de travail : travail individuel / en groupe, discussion dirigée

Déroulement

Moment didactique et durée : Remobilisation des prérequis ou évaluation diagnostique (10 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (TMTE)	Support de travail, matériel,
Le professeur propose des exercices de contrôle des prérequis.	Les élèves traitent les exercices	1. quelles sont les différentes séries dans un lycée d'enseignement général ? 2. comment se manifeste la démocratie à l'école ?

TRACE ECRITE : Corrigés des exercices de contrôle

R1 : dans un lycée d'enseignement général, on a les séries A4 (all, esp), C et D

R2 : Libertés de penser et d'expression, l'accessibilité, élection des majors, élaboration participative du RI...,

Moment didactique et durée : Présentation de la situation (5 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (TMTE)	Support de travail, matériel,
-le professeur fait lire un élève -il s'assure que tous les élèves écoutent -il indique ce que les élèves peuvent utiliser comme instruments, supports....	Des élèves lisent et écoutent, posent des questions, ...	Confer situation d'apprentissage

Moment didactique et durée : Appropriation de la situation d'apprentissage, compréhension de la tâche et de l'organisation du travail (Durée : 10 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Demande aux élèves de répondre à la question de la consigne	Les élèves reforment -répondent aux questions du professeur -posent des questions -ils identifient la tâche à exécuter.	SP

Moment didactique et durée : résolution du problème individuellement puis en groupe (Durée : 20 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (TMTE)	Support de travail, matériel,
-Demande à un groupe de présenter -Instaure les débats -Fait le point	-Un élève du groupe présente -Les membres des autres groupes réagissent en prenant position, posent des questions	Enoncé de la situation :

Moment didactique et durée : institutionnalisation : trace écrite de la leçon par le professeur (D :20 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (TMTE)	Support de travail, matériel,
-Donne des exercices d'application pour vérifier l'acquisition des connaissances, stabiliser les acquis -Donne des exercices pour consolider des acquis -Note les éventuelles difficultés des élèves	-Résolvent des exercices -Posent des questions -Notent	Situation d'évaluation : énumérer les types de patrimoine dans un établissement, leurs composantes, leurs intérêts, leur préservation

Introduction

L'établissement (scolaire) est le cadre physique et humain dédié aux activités pédagogiques, d'enseignements - apprentissages. Il est composé d'un ensemble de biens matériels, immatériels constitué à travers le temps et qu'il convient d'entretenir et de préserver.

1- Le patrimoine de l'établissement

- La notion de Patrimoine

On appelle patrimoine, un ensemble de biens qu'une personne ou un groupe de personnes a hérité ; c'est une chose qui appartient à une personne ou à groupe de personnes.

Selon le dictionnaire Larousse, le patrimoine est un ensemble d'éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité publique.

A ce titre, ce qui appartient aujourd'hui appartenait et appartiendra à autrui.

- Les différents types de patrimoines et leurs composantes

Dans un établissement scolaire, il existe plusieurs types de patrimoines :

- Le patrimoine matériel (mobilier et immobilier ; meubles et immeubles) : le domaine foncier, les aires de jeux, les essences végétales, les bâtiments et salles (de classes, de sport, bibliothèque, informatique, des professeurs, de spectacles, de réunion, ...), les documents, les matériels didactique et pédagogique, les tables, les chaises, les reposeirs, les tables-bancs, le mât, les biens professionnels, les trophées, ...
- Le patrimoine immatériel : les performances scolaires et culturelles, les événements historiques,
- Le patrimoine humain : les acteurs présents et/ou passés : les élèves, les enseignants, les autorités locales et administratives, traditionnelles, religieuses et politiques, ...

2- Protection des biens (du patrimoine) de l'établissement

Pour bien protéger un patrimoine, il faut en faire un bon usage : veiller à la sécurité des biens, les entretenir, les protéger contre les intempéries et les préserver pour les générations futures.

Il faut s'abstenir de les brimer, de les vandaliser et de les saboter.

Partant de la protection du patrimoine de l'établissement, on parvient à la protection des biens publics et à la consolidation de la paix et de la sécurité sociales.

Conclusion

La conservation du patrimoine d'un établissement nous incombe. Tous les jours, à travers nos actes et comportements, nous devons penser au développement communautaire en prenant soin des biens publics. C'est ainsi notre part, dans le processus de l'édification et du développement de la nation.

Questions de réinvestissement

- **Pourquoi est-il nécessaire de protéger les biens de notre école ?**
- **Qu'est ce qui constitue le patrimoine de notre école ?**

Moment didactique et durée : remédiation éventuelle en séance : (Durée : 5 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Propose des exercices de remédiation selon les résultats du réinvestissement, travaux dirigés	-résolvent les exercices -Posent des questions -Notent	<i>Enoncé des exercices de de remédiation :</i> <i>1) Définis patrimoine et énumère les types</i> <i>2) Quelles sont les composantes du patrimoine d'un établissement ?</i>

Moment didactique et durée : évaluation formative : (Durée 5 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Propose des exercices d'évaluation	Cherchent et résolvent les exercices d'évaluation	Qu'entends-tu par patrimoine d'un établissement ? Est-il civique de casser un bien de l'école pour exprimer une opinion ? justifie

Moment didactique et durée : réinvestissement, travaux dirigés : (Durée : 5 min)

Activités du professeur	Activités des élèves (Tâches et modalités de travail des élèves)	Support de travail, matériel,
Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation	-Résolvent les exercices -Posent des questions -Notent	Enoncé des exercices de remédiation :

Situation d'intégration :

Tes camarades de classe, aux heures creuses, s'amuse en sautant sur les bancs, parlant mal des enseignants et du proviseur et son adjoint, et violentent les instruments de géométrie disant que c'est pour l'Etat. Dans la cour, ils n'apportent aucun soin aux arbres, aux robinets et saluent difficilement les enseignants qu'ils croisent.

Tu es major de classe et tu décides de changer leurs attitudes. Prépare un exposé à partir des réponses à ces questions :

- 1- Que constituent pour les élèves les bancs, le matériel didactique, la cour de l'école, les robinets, les arbres de l'école, ... ?*
- 2- Qu'advierait-il si ces biens se détérioraient ?*
- 3- Que serait l'école si ces biens n'existaient pas ?*
- 4- Au regard du contenu de ces réponses, tire une conclusion.*

GROUPE ENSEIGNANTS HG/ECM

LEÇON 6 : ENTREPRENEURIAT : ELABORATION D'UN PROJET

(Dr. MAMAN Halourou)

Nom et Prénom :

Etablissement :

Classe : Tle A-D-C

Effectif :

Nombre de séances : 2

Durée de séquence : 55 mn

Compétence terminale : Développer les compétences sociales et civiques chez l'apprenant

Thème 2 : DEMOCRATIE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Leçon 6 : Entrepreneuriat : élaboration d'un projet

Documentation:

- FAYOLLE A. : Entrepreneuriat : théorie et pratiques, applications pour apprendre à entreprendre, 3^e édition DUNOD, 30 p.

- www.Mcours.com: Cours d'entrepreneuriat, Série n°1 des cours et exercices

Prérequis : entrepreneur, entreprise, ...

Prérequis : définir l'entrepreneuriat, entreprise, établissement, société, PME, PMI, etc.

Supports didactiques : textes, cartes, documents, etc.

LEÇON 6 : ENTREPRENEURIAT : ELABORATION D'UN PROJET

CAPACITES	CONTENUS
Monter (réaliser) un exemple d'entreprise au niveau de l'établissement	Exemple d'entreprise de taille scolaire

Stratégies pédagogiques et choix didactiques

- **Ce qui est attendu des élèves :** lire et reformuler la situation, répondre aux questions posées et noter les réponses.
- **L'intérêt de la situation :** être imprégné du processus de montage d'une entreprise personnelle, surtout dans le monde scolaire.
- **Méthodologie de travail :** discussion dirigée, travail individuel et en groupe, exposé et débat

Situation d'apprentissage

Après avoir obtenu une licence en sociologie, ton cousin se retrouve sans emploi à la maison. Fort de cet exemple, ton frère aîné qui est en classe de terminale pense qu'il faut se créer un emploi personnel même quand on est encore sur les bancs de l'école. Il décide alors de se lancer dans l'entrepreneuriat. Mais, il se confronte à deux soucis majeurs. D'une part, il ne sait pas comment se prendre, d'autre part, il manque de modèle d'entreprise initié par des élèves et qui marchent bien. Il vient vers toi pour solliciter ton assistance. A base de tes connaissances et du support mis à ta disposition, prépare un exposé sur deux points pour aider ton frère aîné.

1. Comment monter une entreprise personnelle ?
2. Quelques exemples d'entreprises scolaires réalisables.

Support : Où investir au Togo ?

L'agriculture est en effet un secteur essentiel. Les confitures, le manioc, le maïs, le mil, le sorgho, le riz, les haricots, les arachides, la canne à sucre et un certain nombre d'autres cultures ou plantes fruitières sont cultivés pour leur propre usage.

Internet : création de sites de e-commerce, rédaction web, webmarketing, affiliation... se lancer dans les métiers du web offre aujourd'hui de belles opportunités. Avec une bonne connaissance d'internet, de la curiosité, un contenu intéressant, un ordinateur et une bonne connexion, vous pourrez toucher un public de plus en plus demandeur.

Maquis : omniprésents dans les grandes villes, on s'y arrête pour manger sur le pouce, entre deux rendez-vous, parce qu'on n'a rien de prêt à la maison ou parce que la maison est trop loin du travail. Ouvrez un maquis et vous serez au cœur des centres d'intérêt des Togolais. Autre possibilité : le restaurant. Les mets traditionnels africains sont tendances.

Esthéticienne : massage, épilation, pédicure, manucure, make up, gommage... lancez-vous sur le marché de la détente et du bien-être ! Les instituts de beauté, d'esthétique et de coiffure n'ont jamais aussi bien marché. Offrez à votre clientèle un savoir-faire pour se sentir encore plus belle, plus jeune et plus raffinée. En plus des services que vous proposez, n'oubliez pas de proposer de la vente additionnelle de produits de soins (crèmes, huiles, shampoings, etc.)

<https://www.creerentreprise.fr/business-au-togo-dans-quoi-se-lancer/>, consulté le 16-10-2023

Le FAIEJ au Togo

L'entrepreneuriat est l'une des pistes privilégiées par le gouvernement togolais pour promouvoir l'auto-emploi des jeunes et lutter contre le chômage. Des mécanismes notamment le FAIEJ, le PAEIJ-SP et l'AJSEF ont été mis en place pour accompagner les jeunes porteurs de projets novateurs.

Le Fonds d'appui aux Initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) a contribué à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 18 à 35 ans dans les secteurs de l'agriculture, la transformation agro-alimentaire, la production céréalière, l'artisanat, des TIC et des énergies renouvelables.

A la date du 30 juin 2021, ce dispositif a permis de financer 3.600 projets, d'octroyer environ 4.522.000.000 CFA de crédits et de créer 12.792 emplois. Le Fonds a aussi formé 22.832 jeunes en auto-emploi.

Pour répondre davantage aux préoccupations des jeunes surtout dans le secteur agricole, le gouvernement a mis en place le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP).

Le PAEIJ-SP a facilité de 2016 à 2020 l'accès au financement de 1420 primo-entrepreneurs et la création de 35 000 emplois directs particulièrement dans les régions des Savanes, Centrale et des Plateaux.

Le projet a également appuyé 2 135 groupements agricoles, formé des institutions bancaires sur le financement des chaînes de valeur agricole et la gestion des systèmes d'information du marché du travail et favorisé l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Au total 13,3 milliards FCFA de crédits ont été alloués à 20 PME/PMI, 774 primo-entrepreneurs individuels et 1159 primo-entrepreneurs en groupement.

A ces mécanismes d'appui technique et financier du gouvernement s'ajoute le programme d'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Grâce à ce produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), les jeunes en fin d'apprentissage et ceux diplômés sans emploi ayant une volonté d'entreprendre ont la possibilité de bénéficier d'un prêt de 300.000 FCFA remboursable sur une période de 12 mois.

Cette dynamique entrepreneuriale a été renforcée avec la création du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole basé sur le partage de risques (MIFA SA) qui a favorisé l'accès des jeunes aux crédits agricoles.

Les jeunes entrepreneurs ont également bénéficié du soutien de l'Etat à travers l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement (ANPGF) des PME/PMI.

D'autres mesures d'accompagnement ont été également prises notamment l'initiative présidentielle de réservation de quota de 25% de marchés publics aux jeunes entrepreneurs. L'objectif est de soutenir l'engagement des jeunes qui optent de plus en plus pour l'initiative privée.

Dans le domaine de l'innovation technologique, des [centres d'incubateur de créativité](#) ont été créés dans les régions Maritime, de la Kara et des Savanes. Ces structures sont chargées de proposer des solutions innovantes aux problèmes de promotion socioéconomique des jeunes.

Comme on le voit, les préoccupations de la jeunesse sont au cœur des actions du gouvernement qui mobilise d'importants moyens techniques et financiers au profit des jeunes pour leur auto-emploi et insertion socio-professionnelle.

[Togo : le gouvernement encourage l'entrepreneuriat des jeunes - Présidence de la République Togolaise](#), consulté le 17-10-2023.

Déroulement du cours

Moments didactiques	Activités du Prof	Activités des élèves	Support
Remobilisation des prérequis	-pose des questions Qu'appelle-t-on : entreprise, société anonyme ? Comment réussir en entrepreneuriat ? Apprécie les réponses des élèves	-Réponses multiples -Ecoutent	ETUDE SUR LA SURVIE DES ENTREPRISES AU TOGO : Centre de Formalités des Entreprises du Togo, Guichet Unique de création d'entreprises du Togo https://www.creerentreprise.fr/business-au-togo-dans-quoi-se-lancer/ , consulté le 16-10-2023
Présentation de la S.P	-Présente la S.P -Lit et fait lire deux élèves	-Observent -Ecoutent et lisent	Situation problème énoncé
Appropriation de la S. AP	-Relit posément la S.P Q1 : Quel est le problème posé ? Q2 : Quel est le travail à faire ? Vérifie que les élèves ont compris la consigne. -Organise la classe en petits groupes et leur demande de choisir un rapporteur et un responsable pour diriger les travaux. -Distribue le matériel de travail.	-Ecoutent -Définir entrepreneuriat, entreprise, société, etc. -Reprise de la consigne de travail. -Se mettent en groupe et choisissent un rapporteur et un responsable. -Reçoivent le matériel.	Situation d'apprentissage (S. AP)

<p>Résolution du problème</p>	<p>-Précise que chaque élève doit d'abord essayer de faire le travail individuellement et en suite par groupe. -Contrôle les productions des élèves et les encourage. -Il observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse -il les oriente si nécessaire sans fournir une solution</p>	<p>-Les élèves résolvent le problème individuellement puis en petits groupes. -Ils font des essais, ils ajustent et vérifient. -Les élèves communiquent entre eux. -chaque groupe prépare la synthèse de son travail.</p>	<p>Images Textes S.AP</p>
<p>Mise en commun</p>	<p>-Demande à un groupe de présenter le résultat de leurs travaux. -Après présentation, le prof pose des questions en lien avec les capacités du jour.</p>	<p>-Le groupe présente. Les autres élèves suivent, posent des questions ou font des ajouts.</p>	

Moment didactique et durée : institutionnalisation : trace écrite de la leçon par le professeur : 30 mn

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

Introduction

Beaucoup veulent se lancer dans le business mais ne possèdent pas une somme conséquente de départ. Le défi est donc de trouver des activités simples qui ne nécessitent pas un gros investissement dès le début.

1. Monter ou réaliser un exemple d'entreprise au niveau de l'établissement

1.1. Définition des notions : entrepreneuriat, entreprise

- **L'entrepreneuriat** : désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Le terme entreprendre signifie créer une activité économique pour atteindre un objectif ou répondre à un besoin.
- **Entreprise** : une entreprise est une organisation économique qui a pour vocation de produire des biens et des services destinés à la consommation. Une entreprise peut être définie comme une unité de production juridiquement autonome dont l'objectif est de produire des biens et services.

1.2. Comment créer une entreprise au Togo

Au Togo, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est un guichet unique chargé de toutes les démarches de création d'entreprise. Au CFE, le futur entrepreneur fournit un dossier, fournit des renseignements et paie les frais de prestation qui lui donnent l'autorisation d'ouvrir en toute légalité son entreprise.

1.3. Secteurs d'activités porteuses

Plusieurs opportunités d'entrepreneuriat existent au Togo :

- L'élevage des volailles, des bovins des porcins, la pisciculture ;
- L'entrepreneuriat rural (agrobusiness, apiculture, production, vente des fruits issus des plantes naines génétiquement modifiées, à cycle végétatif court et à haut rendement...)
- La quincaillerie (vente, transport des matériaux de construction) ;
- Le transport (location de voiture et de moto, aménagement et déménagement, etc.) ;
- La vente des vêtements et des chaussures ;
- La vente des automobiles ou des motos ;
- L'immobilier (construction, vente et location des appartements) ;
- Le commerce des produits agricoles ;
- Les métiers : maçonnerie, menuiserie... ;
- La restauration (cuisine domestique, en restaurant ou en service traiteur) ;

2. Exemple d'entreprise de taille scolaire

- ✓ Vente d'articles scolaires (cahier, craie, stylo, sacs, etc.) ;
- ✓ Vente des désodorisants ;
- ✓ Vente des amuse-gueules ;
- ✓ Jardin scolaire (plusieurs élèves d'une même classe ou d'une même école s'associent),
- ✓ Vente de tenues scolaires et de sport ;
- ✓ Ventes de matériels didactiques (manuels, annales, etc.) ;
- ✓ Vente des chaussures, pressing, vente de l'eau minérale, etc.

Conclusion

Aller à l'école est une nécessité pour toute personne quel que soit le domaine dans lequel on veut se lancer. Finir les études n'est pas synonyme de gagner un emploi. D'où la nécessité de penser à créer sa propre entreprise. Retenons que les plus riches dans le monde ne sont pas des salariés, mais des gens qui ont créé leurs propres entreprises.

Moment didactique et durée : réinvestissement, travaux dirigés **Durée : 15 mn**

Activité du professeur	Activité des élèves	Support de travail, matériel
Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation	-Résolvent les exercices, -Posent des questions -Notent	Énoncé des exercices de remédiation : 1-définis les notions suivantes : entreprise, société, entrepreneur. 2-quels sont les secteurs porteurs pour créer une entreprise au Togo ? Dans quels domaines les élèves peuvent-ils initier leurs entreprises à l'école ?

LEÇON 7 : JUXTAPOSITION DES TERRITORIALITES ET REPARTITION DES COMPETENCES

(BONFOH Tairou Azizou)

Nom et Prénom :

Etablissement :

Classe : Tles A, C et D

Effectif :

Nombre de séances : 4

Durée de séquence : 55 min x 4

Compétence terminale : Développer les compétences sociales et civiques chez l'apprenant

Thème 3 : DECENTRALISATION AU TOGO

LEÇON 7 : Juxtaposition des territorialités et répartition des compétences

Documentation :

- La décentralisation en marche au Togo, 2007, AMLALO Mensah Sédo.
- Décentralisation au Togo : Loi N° 2022-011 DU 04 JUILLET 2022 portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018, la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019 et la loi n° 2021-020 du 11 octobre 2021

Prérequis : définir la décentralisation, la préfecture, la région, la commune, le canton, le village.

Supports didactiques : textes, cartes, documents, etc.

CAPACITES	CONTENUS
Expliquer la notion de juxtaposition de territorialités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions de territorialité ▪ Juxtaposition des territorialités
Montrer comment les collectivités territoriales sont gérées sans conflit de compétences au Togo	<p>Répartition des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compétences propres des collectivités territoriales ✓ Compétences partagées entre l'Etat et les collectivités ✓ Compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales ✓ Compétences relevant uniquement du domaine de l'Etat

Stratégies pédagogiques et choix didactiques

- **Ce qui est attendu des élèves :** lire et reformuler la situation, répondre aux questions posées et noter les réponses
- **Méthodologie de travail :** discussion dirigée, travail individuel et en groupe, exposé et débat

SEANCE 1

Situation didactique

Au cours d'une conférence organisée dans ton quartier par la mairie de ta commune sur le thème « *Décentralisation : défis et opportunités* », animée par un élu local. On a entendu de façon récurrente les propos suivants du conférencier : « **territorialités et répartition des compétences.** » Ton père ayant pris part à cette conférence n'a pas bien compris le message du conférencier en particulier les termes utilisés. Il sollicite ton aide alors pour l'éclairer. Aide-le à partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition.

Supports :

Document 1 : Territoire, territorialisation, territorialité

Le **territoire** est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir. Les territoires s'étudient donc en fonction des mailles de gestion de l'espace mais ils peuvent être emboîtés.

La **territorialisation** est un processus qui consiste en une appropriation qui peut être juridique et économique (la propriété) ou symbolique (le sentiment d'appartenance, de connivence). Pour Bernard Debarbieux (2009) cité par Delphine Acloque (2022) c'est « ensemble des actions, des techniques et des dispositifs d'action et d'information qui façonnent la nature ou le sens d'un environnement matériel pour le conformer à un projet territorial ». La notion de territoire implique, en principe, l'existence de **limites** précises. La dynamique actuelle de territorialisation à l'échelle mondiale concerne notamment les mers et les océans, dont les ressources sont de plus en plus convoitées. Mais, dans certaines de ses acceptions, symboliques ou fonctionnelles, le territoire peut avoir des limites plus floues ou peut correspondre à une organisation réticulaire : territoires de la mobilité, de l'appartenance communautaire (les diasporas), territoires virtuels par exemple.

La **territorialité** est une qualité juridique tenant d'un territoire.

La **territorialité**, c'est aussi le principe selon lequel le champ d'application d'une règle est limité à un espace territorial.

Elle exprime un sentiment d'appartenance, mais aussi d'exclusion, et un mode de comportement au sein d'une entité, qu'elle qu'en soit l'étendue, quel que soit le groupe social qui le gère. Les territoires sont l'objet d'affects collectifs et individuels.

L'**inter territorialité** décrit, d'après Martin Vanier (2009) la capacité des collectivités territoriales à travailler ensemble sur des questions d'aménagement et à dialoguer avec les instances des échelons supérieurs et inférieurs.

(ST), juillet 2005. Dernières modifications (LF et JBB), mars 2021 et (JBB), juin 2022.

Document 2 :

Art.63 : Le transfert de compétences se fait suivant le principe de progressivité, en tenant compte de chaque niveau de décentralisation et de la capacité des collectivités territoriales à les assumer.

Art. 64 : Les compétences exercées par les collectivités territoriales sont de trois types :

Les compétences propres des collectivités territoriales ;

Les compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales ;

Les compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales.

Art. 65 : Les compétences propres sont des compétences exercées par une collectivité territoriale décentralisée dans un domaine déterminé de manière à lui permettre d'accomplir les actes relatifs à ce domaine, dans la limite de ses ressources propres.

Art. 66 : Les compétences partagées entre les collectivités territoriales et l'Etat, sont des actions menées par les collectivités territoriales en complémentarité de celles exercées par l'Etat.

Art. 67 : Les compétences transférées, sont des compétences qui sont transférées par l'Etat aux collectivités territoriales de manière à permettre l'élargissement progressif des compétences propres.

Art. 68 : Les modalités d'exercice des compétences partagées et transférées seront fixées par des décrets.

Art. 69 : **Tout** conflit né de l'exercice des compétences par les collectivités territoriales fait l'objet d'une procédure d'arbitrage définie comme suit :

Pour les conflits entre communes d'une même préfecture, le préfet territorialement compétent arbitre après avis des services techniques déconcentrés des ministères concernés ;

Pour les conflits entre commune(s) et région(s), le Ministre chargé des collectivités territoriales arbitre après avis des Ministres concernés ;

Pour les conflits entre des communes relevant de préfectures différentes, l'arbitrage est soumis au gouverneur territorialement compétent ;

Pour les conflits entre des communes relevant de régions différentes, l'arbitrage est soumis au Ministre chargé des collectivités territoriales ;

Pour les conflits entre la commune et les services de l'Etat, le Ministre concerné et le Ministre chargé des collectivités territoriales procèdent à l'arbitrage ;

L'instance d'arbitrage est saisie par l'une des parties en conflit, sans préjudice de recours devant la juridiction administrative compétente.

Art. 70 : En aucun cas, ne peuvent faire l'objet d'un transfert aux collectivités territoriales, les compétences de l'Etat relevant des domaines suivants :

La défense nationale et la sécurité ;

Les affaires étrangères et les relations extérieures ;

La justice ;

La monnaie ;

Les postes et les télécommunications ;

Les mines, à l'exception des carrières de matériaux de construction ;

Les matières qui ne sont pas dévolues expressément à la région et à la commune par la présente loi.

Art. 71 : Les collectivités territoriales exercent leurs compétences propres dans le respect des sujétions imposées par la défense nationale. La répartition des compétences prévues par la loi est sans préjudice des compétences régaliennes de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

L'autorité de tutelle a la compétence de demander l'annulation, par la juridiction compétente, de tout acte pris par les autorités locales et de nature à compromettre de manière grave le fonctionnement ou l'intégrité d'une installation ou d'un ouvrage intéressant la défense.

Art. 72 : Les collectivités territoriales peuvent entreprendre individuellement ou collectivement avec l'Etat, la réalisation de programmes d'intérêt commun.

Art. 73 : Dans l'exercice de leurs attributions, les exécutifs locaux peuvent recourir aux services déconcentrés de l'Etat dans le cadre d'une convention signée avec le représentant de l'Etat.

Art. 74 : Des agents de l'Etat peuvent être détachés ou mis à disposition et affectés à l'exécution de tâches locales.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents en détachement ou mis à disposition de la collectivité sont placés sous l'autorité de l'exécutif local.

Les agents détachés ou mis à disposition demeurent soumis aux statuts applicables aux fonctionnaires de la République togolaise.

Les agents des collectivités territoriales sont soumis à un statut spécial.

Togo Décentralisation et libertés locales, Loi n°2019-006 du 26 juin 2019

Déroulement du cours

Moments didactiques	Activités du Prof	Activités des élèves	Support
Remobilisation des prérequis	-pose des questions Qu'appelle-t-on : territoire, territorialité ? Quels liens existe-t-il entre elles ? Apprécie les réponses des élèves	-Réponses multiples -Ecoutent	(ST), juillet 2005. Dernières modifications (LF et JBB), mars 2021 et (JBB), juin 2022.
Présentation de la S.P1	-Présente la S.P -Lit et fait lire deux élèves	-Observent -Ecoutent et lisent	Situation problème énoncé
Appropriation de la S. AP1	-Relit posément la S.P Q1 : Quel est le problème posé ? Q2 : Quel est le travail à faire ? Vérifie que les élèves ont compris la consigne. -Organise la classe en petits groupes et leur demande de choisir un rapporteur et un responsable pour diriger les travaux. -Distribue le matériel de travail.	-Ecoutent -Définir décentralisation, déconcentration, collectivités locales, -Reprise de la consigne de travail. -Se mettent en groupe et choisissent un rapporteur et un responsable. -Reçoivent le matériel.	Situation didactique
Résolution du problème	-Précise que chaque élève doit d'abord essayer de faire le travail individuellement et en suite par groupe. -Contrôle les productions des élèves et les encourage. -Il observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière organiser la phase de synthèse -il les oriente si nécessaire sans fournir une solution	-Les élèves résolvent le problème individuellement puis en petits groupes. -Ils font des essais, ils ajustent et vérifient. -Les élèves communiquent entre eux. -chaque groupe prépare la synthèse de son travail.	Images Textes S.AP
Mise en commun	-Demande à un groupe de présenter le résultat de leurs travaux.	-Le groupe présente. Les autres élèves suivent, posent des questions ou font des ajouts.	

	-Après présentation, le prof pose des questions en lien avec les capacités du jour.		
--	---	--	--

Moment didactique et durée : institutionnalisation : trace écrite de la leçon par le professeur : 30 mn

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

1. Notion de juxtaposition de territorialités

1.1. Définition des notions de territoire et de territorialité

- **Le territoire** est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir. C'est l'espace géographique sur lequel s'est installée une population et sur lequel le pouvoir organisé exerce ses compétences.
- **La territorialité** est une qualité juridique tenant d'un territoire. C'est aussi le principe selon lequel le champ d'application d'une règle est limité à un espace territorial.

1.2. La juxtaposition des territorialités

Le territoire national togolais est divisé en collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ces collectivités sont exclusivement la commune et la région.

- ❖ **La commune** est une collectivité territoriale à laquelle l'Etat transfère certaines compétences et des moyens de les exercer. C'est un espace d'organisation administrative.

La commune est composée d'un ou de plusieurs cantons. Elle peut également être constituée d'un découpage de canton.

Quels sont les organes d'une commune ?

Les organes de la commune sont :

- Le Conseil municipal
- Le bureau exécutif du conseil municipal.

Le conseil municipal, organe délibérant, est élu dans les conditions fixées par la loi, sous réserve des dispositions spécifiques de la présente loi.

Le bureau exécutif du conseil municipal est composé du maire et des adjoints. Le maire est le chef de l'exécutif de la commune. Il est assisté d'un ou de plusieurs adjoints.

- ❖ **La région** est une personne de droit public, dotée de l'autonomie financière composée de plusieurs préfectures. Elle est composée de préfectures.

Les organes de la région sont :

- Le conseil régional : organe délibérant, est élu dans les conditions fixées par la loi.
- Le bureau exécutif du conseil régional : est l'organe exécutif de la région. Il est dirigé par un président élu par le conseil régional parmi ses membres

NB : La loi antérieure qui faisait de la préfecture une collectivité territoriale a été abrogée. Aussi l'actuelle loi portant sur la décentralisation au Togo fait de la ville de Lomé une collectivité territoriale particulière en l'érigant en **District Autonome du Grand Lomé (DAGL)**.

Le District Autonome est une entité territoriale particulière. Il est régi par des règles de la décentralisation et de la déconcentration. Le District Autonome est créé par la loi. **La loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement du District Autonome.** Le District Autonome regroupe un ensemble de communes en tant que collectivités territoriales

et de préfectures en tant que subdivisions administratives. Il est créé le District Autonome du Grand-Lomé. Le District autonome du Grand-Lomé regroupe les préfectures d'Agoè-nyivé et du Golfe et des communes des deux préfectures.

SEANCE 2

Situation d'apprentissage

Une projection a été faite dans ta classe sur le sujet de Répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Tu as été demandé par ton professeur de préparer un exposé pour aider tes camarades qui étaient arrivés à la fin du documentaire. En t'appuyant sur tes connaissances et le support mis à ta disposition, prépare un exposé.

Moments didactiques	Activités du Prof	Activités des élèves	Support
Remobilisation des prérequis	Corrige l'exercice de maison et apprécie les réponses des élèves	-Réponses multiples -Ecoutent	Togo Décentralisation et libertés locales, Loi n°2019-006 du 26 juin 2019, extrait
Présentation de la S.P 2	-présente la S.P -Lit et fait lire deux élèves	-Observent -Ecoutent et lisent	énoncé la situation d'apprentissage
Appropriation de la S.P 2	-Relit posément la S.P Q1: Quel est le problème posé ? Q2: Quel est le travail à faire ? Vérifie que les élèves ont compris la consigne. -Organise la classe en petits groupes et leur demande de choisir un rapporteur et un responsable pour diriger les travaux. -Distribue le matériel de travail.	-Ecoutent -Définir collectivité locale, décrit les liens entre les collectivités locales, - donner son utilité -Reprise de la consigne de travail. -Se mettent en groupe et choisissent un rapporteur et un responsable. -Reçoivent le matériel.	Situation problème S.P 2
Résolution du problème	-Précise que chaque élève doit d'abord essayer de faire le travail individuellement et en suite par groupe. -Contrôle les productions des élèves et les encourage. -Il observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves de manière à organiser la phase de synthèse	-Les élèves résolvent le problème individuellement puis en petits groupes. -Ils font des essais, ils ajustent et vérifient. -Les élèves communiquent entre eux.	Images Textes S.P

	-il les oriente si nécessaire sans fournir une solution	-chaque groupe prépare la synthèse de son travail.	
Mise en commun	-Demande à un groupe de présenter le résultat de ses travaux. -Après présentation, le prof pose des questions en lien avec les capacités du jour.	-Le groupe présente. Les autres élèves suivent, posent des questions ou font des ajouts.	

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

2. Répartition des compétences

Dans le cadre défini par la loi, l'Etat transfère aux collectivités territoriales, dans leur ressort territorial respectif, des compétences dans les matières suivantes :

- Développement local et aménagement du territoire ;
- Urbanisme et habitat ;
- Infrastructures, équipements, transports et voies de communications
- Energie et hydraulique ;
- Assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement ;
- Commerce et artisanat ;

Ainsi les compétences exercées par les collectivités territoriales sont de trois types :

- Les compétences propres des collectivités territoriales ;
- Les compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales ;
- Les compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales.

2.1. Les compétences propres des collectivités territoriales

Les compétences propres sont des compétences exercées par une collectivité territoriale décentralisée dans un domaine déterminé de manière à lui permettre d'accomplir les actes relatifs à ce domaine, dans la limite de ses ressources propres. Il s'agit de :

❖ *Développement local et aménagement du territoire*

- Elaboration et mise en œuvre du programme de développement de la commune ;
- Emission d'avis consultatifs sur les opérations d'aménagement du territoire concernant la commune ;
- Création, gestion et entretien des espaces verts, des voies et places publiques à **travers l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP)** ;
- Délivrance du permis de construire de type A (immeuble à faible risque) et B (immeuble à moyen risque)
- Emission d'avis consultatifs sur les projets de création ou de modification des voies nationales, régionales et préfectorales traversant le territoire communal ;
- Emission d'avis consultatifs sur les plans d'adduction d'eau ainsi que sur les plans d'électrification concernant le territoire communal ;
- Soutien et appui des actions en matière de promotion des énergies renouvelables ;
- Protection des zones réservées au maraîchage et à l'élevage ;
- Etablissement et mise en œuvre des plans d'élimination des ordures et déchets ménagers, des déchets industriels, végétaux et agricoles à travers l'ANASAP ;

- Organisation de la collecte, du transport, du traitement et de la disposition finale des déchets à travers l'ANASAP ;
- Enlèvement et élimination des dépotoirs intermédiaires et transport à la décharge finale à travers l'ANASAP ;
- Maintenance et entretien des caniveaux et autres réseaux d'assainissement des voies secondaires et tertiaires sur le territoire communal à travers l'ANASAP ;
- Création, gestion, protection et entretien des forêts et zones protégées d'intérêt communal ;
- Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances diverses à travers l'ANASAP ;
- Création, réhabilitation et gestion des parcs communaux ;
- Lutte contre la divagation des animaux et réglementation de l'élevage sur le territoire communal ;

2.2. Les compétences partagées

Les compétences partagées entre les collectivités territoriales et l'Etat, sont des actions menées par les collectivités territoriales en complémentarité de celles exercées par l'Etat.

On a :

- ❖ ***Développement local et aménagement du territoire***
 - Elaboration du plan communal d'aménagement du territoire ;
 - Promotion du développement économique de la commune par des aides et des mesures incitatives concernant les acteurs économiques.
 - Elaboration et exécution du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune ;
 - Elaboration et exécution du programme local de l'habitat ;
 - Construction de logements sociaux en conformité avec la politique de l'Etat en matière d'urbanisme et de l'habitat.
- ❖ ***Infrastructures, équipements, transports et voies de communication***
 - Création, réhabilitation et entretien de la voirie, des voies de communication à caractère communal, y compris les voies navigables ;
 - Réglementation de la circulation ;
 - Organisation du transport urbain ;
 - Construction et gestion des péages sur les voies communales.
- ❖ ***Energie et hydraulique :***
 - Promotion des services de desserte d'électricité et de gaz sur le territoire communal ;
 - Edification et gestion des bornes fontaines, des puits et des forages de la commune.
- ❖ ***Assainissement, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement***
 - Exploitation des carrières locales de matériaux de construction ;
 - Collecte et traitement des eaux usées en partage avec l'ANASAP ;
 - Réglementation relative à la protection de l'environnement dans le ressort de la commune ;

2.3 Les compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales

Les compétences transférées, sont des compétences qui sont transférées par l'Etat aux collectivités territoriales de manière à permettre l'élargissement progressif des compétences propres

On peut noter :

- Organisation de manifestations culturelles, promotion de la culture et de la sauvegarde du patrimoine local ;

- Promotion du tourisme et aménagement des sites touristiques ;
- Etc.....

2.4. Les compétences relevant uniquement du domaine de l'Etat

Ce sont : La défense, la diplomatie, l'éducation, la justice.

Conclusion

Le développement des collectivités territoriales est en marche au Togo depuis 2019 avec l'élection des maires. Au niveau régional et préfectoral, il n'y a pas encore eu d'élections locales. Toutefois, toutes ces collectivités locales collaborent pour le développement du pays.

Moment didactique et durée : réinvestissement, travaux dirigés **Durée : 15 mn**

Activité du professeur	Activité des élèves	Support de travail, matériel
Propose des exercices de remédiation selon les résultats obtenus au cours de l'évaluation	-Résolvent les exercices, -Posent des questions -Notent	Enoncé des exercices de remédiassions : 1-définis les notions suivantes : territoire, territorialité, commune, région, préfecture. 2- quelles sont les relations qui existent entre ces collectivités locales 3- à quand remontent les dernières élections locales ?

LEÇON 8 : RELATION ENTRE ENVIRONNEMENT, SANTE ET DEVELOPPEMENT

(Dr. KOUAK Binoi)

Année :

Date :

Etablissement :

Professeur :

Classe terminale A et CD

Effectif :

Durée d'une Séance en général : 55 mn

Nombre de Séances : 03

DISCIPLINE : ECM

Thème 4 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE, SANTE ET BIEN - ETRE

LEÇON 8 : Relation entre environnement, santé et développement

Compétence terminale : Résoudre des situations – problèmes qui nécessitent la connaissance de la relation entre environnement, santé et développement.

Supports didactiques principaux : les images sur l'environnement, textes, etc.

Documentation :

- Nouveau Programme d'Education Civique et Morale de la classe de Terminale, septembre 2023
- Nouveaux programmes d'Education civique et morale, édition de Juin 2012
- Nouveaux programmes d'ECM du Secondaire 2 de l'Enseignement Général, collection "Le Secret", Tome I et II.
- AHAMA K., Votre de savoir ECM, éd. ESSORAME, mai 2009
- Education à la citoyenneté, Module d'autoformation
- La DUDH des Nations - Unies
- DELASSUS Eric, Droits de l'homme et droits spécifiques, disponible sur le site [http/ : hal.archives-ouvertes. fr](http://hal.archives-ouvertes.fr), novembre 2012.
- DRIVAUD Marie – Hélène (dir.), *Dictionnaire Le Robert*, Paris, 2015, 2098 p.
- L'enseignement des droits de l'homme : Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires, Nations – Unies, New York et Genève, 2004.
- Dictionnaire Encarta

Usage des instruments : tableau, craie, règle plate, équerre, etc.

Pré – requis :

- 1) Qu'est-ce que le développement ?
- 2) Définis développement durable ; justice sociale ; droit au développement.
- 3) Enumère 4 conditions pour un développement durable.

CAPACITES	CONTENUS
Faire le lien entre développement, droit au développement et développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Notion de développement- Droit au développement- Notion de développement durable
Comprendre le sens et la portée de la notion de justice sociale	<ul style="list-style-type: none">- Notion de justice sociale
Identifier les conditions d'un développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Conditions pour un développement durable

Situation – d'apprentissage

Ta cousine Bernadette de 5^e a été choisie par son Etablissement pour le représenter à un colloque à l'Université de Lomé par « Plan International – Togo » sur le thème : « Relation entre environnement, santé et développement ». De son retour dans son Etablissement, elle éprouve des difficultés à faire le compte rendu dudit colloque à ses camarades de classe et vient humblement vers toi en tant qu'élève de la classe de Terminale afin que tu l'aides à mieux réussir son exposé.

Consigne : A partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition, éclaire davantage ta cousine Bernadette sur le thème pour lui permettre de réussir son exposé en lui expliquant la notion de développement ; du droit au développement ; du développement durable ; de la justice sociale, puis en lui énumérant les conditions pour un développement durable.

Texte de support :

Document 1 : Une expression « durable »

En 1987, dans un rapport à l'ONU, la ministre norvégienne CRO Harlem Brundtland définit le développement durable comme un « un développement qui permet aux générations actuelles de satisfaire leurs besoins tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs ». L'anglais Sustainable development préfère le terme soutenable qui implique que les nécessaires évolutions, parfois difficiles, restent supportables économiquement, socialement et écologiquement par les sociétés actuelles tout en permettant un développement « soutenu dans le temps ». Cependant, c'est l'expression développement durable qui est désormais passée dans le vocabulaire courant, même si son sens a évolué.

DRIVAUD Marie – Hélène (dir.), *Dictionnaire Le Robert*, Paris, 2015, 2098 p.

Document 2 : Une vision de la complexité du monde : les piliers du développement durable

On considère communément qu'un développement ne saurait être durable s'il ne prend pas en compte trois grands piliers :

- **le pilier environnemental** qui prend en compte la qualité du milieu (de l'eau, des sols cultivables) ainsi que de la totalité des êtres vivants et des écosystèmes de la planète ;
- **le pilier social** qui recouvre la qualité des sociétés, des interrelations entre les personnes et impose une exigence de justice et la lutte contre les inégalités (répartition des richesses, inégalité hommes / femmes, inégalité face à la santé...) ;
- **le pilier économique** qui règle les transactions entre les hommes et les sociétés, la production des richesses, leurs échanges par le commerce et les systèmes financiers qui y participent.

Les interactions entre ces éléments sont complexes. Les prendre en compte ne signifie pas leur accorder une égale importance. Il s'agit toutefois de tous les considérer, pour pouvoir choisir et leur donner dans les décisions un poids qui peut dépendre des lieux, des personnes, des actions.

Remarque : on y ajoute fréquemment **le pilier culturel**, car la perception des trois piliers précédents peut considérablement varier selon les sociétés et au cours du temps. Ainsi, dans les pays occidentaux, la « défense de l'environnement » a longtemps constitué une entrée dominante mettant la nature au centre des enjeux. Le poids accordé à la prise en compte des contraintes environnementales dépend aujourd'hui beaucoup de la culture des différents acteurs. Les théories économiques peuvent s'affronter. La notion de développement implique

un ensemble d'évolutions qualitatives des sociétés humaines, alors que le terme de croissance désigne plutôt une évolution quantitative (...).

DRIVAUD Marie – Hélène (dir.), *Dictionnaire Le Robert*, Paris, 2015, 2098 p.

Document 3 : Les leviers du développement durable

Pour espérer arriver à un résultat, on peut s'appuyer sur trois leviers essentiels :

- **la technologie** : elle apporte des solutions concrètes à des questions matérielles, par exemple pour le traitement des matériaux et des déchets, la production agricole, la mise en d'autres formes d'énergie, les transports... ;

- **la gouvernance** : sans véritable schéma politique directeur, sans orientation des choix avec une vision d'avenir, aucune évolution n'est vraiment envisageable. On sait que les solutions les plus durables sont celles qui sont le mieux acceptées. Penser un développement durable nécessite également, à toutes les échelles, locales ou globales, une prise de décision qui implique que l'on écoute les différentes personnes ou les différents groupes, que l'on comprenne leurs besoins, leurs réticences et que les politiques adoptées soient réellement soutenables ;

- **l'éducation** : si chacun doit écouter et être écouté, devenir acteur du développement, il faut aussi que chacun ait les moyens de comprendre les enjeux du monde actuel, d'argumenter, de réfléchir, de décider et d'apprendre à agir.

DRIVAUD Marie – Hélène (dir.), *Dictionnaire Le Robert*, Paris, 2015, 2098 p.

Document 4 : Une approche politique et citoyenne

La complexité des situations, la multiplicité des interactions interdisent toute certitude dans la prévision des conséquences des décisions, en particulier la **solidarité** entre les hommes d'aujourd'hui et les générations futures, la recherche d'**équité et de justice** font des démarches de développement durable des démarches éthiques dans lesquelles les seules contraintes économiques, sociales voire environnementales ne sauraient suffire.

Dans les modalités de décision, la nécessité d'entendre les intérêts des différents acteurs impose une gestion des situations fondées sur l'écoute et la participation, ainsi que la recherche de solutions qualifiées de « gagnant – gagnant ». On constate en effet qu'une décision inacceptable pour certains ne résiste jamais longtemps (n'est pas durable).

Le « développement durable » apparaît donc comme une question politique, au sens large du terme. C'est une façon de penser le monde, mais aussi la façon dont chacun d'entre nous a envie de vivre ce monde et d'adopter un comportement qui permette d'avancer dans ce sens, dans le respect des autres. Pour cette raison, on évoque plutôt des « démarches de développement durable », comme des manières d'agir, orientées vers un but encore lointain.

DRIVAUD Marie – Hélène (dir.), *Dictionnaire Le Robert*, Paris, 2015, 098 p.

Stratégies pédagogiques et choix didactiques :

Ce qui est attendu des élèves : Résoudre le problème

▪ **L'intérêt de la situation** : Maitriser la relation entre environnement, santé et développement.▪ **Méthodologie de travail** : travail individuel / en groupe, exposé, discussion dirigée, etc.**Déroulement de la leçon :**

Moments didactiques et Durée	Matériels didactiques	Activités du professeur	Activités des élèves	Trace écrite de la leçon
Lancement (5mn)	-cahier de textes -cahier de présence -Liste de présence	-L'entrée sociale (salutation) -Contrôle de présence -Correction du devoir de maison / Remédiation	-Saluent et répondent au Professeur -Répondent au contrôle de présence -corrigent le devoir de maison ou répondent aux questions de contrôle	Exercice corrigé ou questions répondues

Remobilisation des ressources (pré-requis) (5mn)	-Textes - Manuel Scolaire -Images ou photos... -Situation d'apprentissage	1) Qu'est-ce que le développement ? 2) En quoi consiste le développement durable ? 3) Enumère deux conditions d'un développement durable.	Répondent aux questions posées	Trace écrite 1) Ce sont les différents stades d'une croissance. 2) C'est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. 3) Deux conditions d'un développement durable : dimensions économiques, sociales, environnementales, la bonne gouvernance, etc.
---	--	---	--------------------------------	---

Présentation de la Situation – problème (5 mn)	Enoncé de la Situation d'apprentissage	-Lis posément la Situation d'apprentissage posée plus haut -s'assure que tous les élèves écoutent -indique les élèves les instruments ou supports à utiliser : SP, textes, photos, ...	-Suivent attentivement la lecture de la Situation d'apprentissage : suivent, écoutent, posent des questions	Lecture de la Situation d'apprentissage
Appropriation de la Situation – Problème(10 mn)		-Demande aux élèves de lire silencieusement la SP et de relever les idées essentielles : reformulent, écoutent, suivent, posent des questions...	-Suivent de nouveau attentivement la lecture de la SP -Lecture de la SP à haute voix par 1 ou 2 élèves : reformulent, écoutent, suivent, posent des questions...	
Compréhension de la tâche (20 mn)		1) Quel est le problème posé ? 2) Quelle est la tâche à réaliser ? 3) Ta cousine Bernadette a suivi quoi ? Où ? 4) Elle a pu présenter le compte rendu à ses camarades de classe. Vrai ou faux ? 5) Que te sollicite -t -elle ? 6) Comment vas -tu procéder ? En quoi faisant ? 7) Définis : développement ; droit au développement ; développement durable ; justice sociale. 8) Cite 3 conditions d'un développement durable. 9) Traitez la situation d'apprentissage.	1) Bernadette éprouve des difficultés à présenter le compte rendu à ses camarades sur la Relation entre environnement, santé et développement. 2) Lui expliquer la notion de développement, du droit au développement, du développement durable, de la justice sociale et les conditions de développement durable. 3) Elle a suivi un colloque à l'UL. 4) Faux. Elle n'a pas pu le faire. 5) Elle sollicite mon aide. 6) En m'appuyant sur mes connaissances et aux documents lus, je vais l'aider en lui expliquant la notion de développement, du droit au développement, de la	Trace écrite de la situation d'apprentissage Ma cousine Bernadette qui a représenté son établissement à un colloque à l'UL organisé par « Plan International Togo » éprouve des difficultés à faire le compte rendu dudit colloque à ses camarades de classe et

		<p>justice sociale, du développement durable et les conditions d'un développement durable.</p> <p>7) Définissons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement : Ce sont les différents stades d'une croissance. - droit au développement : c'est le droit de se développer sur les plans politique, économique, social, culturel, etc. - développement durable, c'est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. - la justice sociale désigne le besoin de parvenir à une répartition équitable des biens sociaux au sein d'une société. <p>8) Trois conditions d'un développement durable : dimensions économiques, sociales, environnementales, la bonne gouvernance, etc.</p> <p>9) Traitent la situation d'apprentissage</p>	<p>sollicite mon concours.</p> <p>En m'appuyant sur mes connaissances, des cours reçus et des documents lus, je vais l'éclairer sur les notions du développement ; du droit au développement ; du développement durable ; de la justice sociale et lui en énumérant les conditions pour un développement durable.</p> <p>- corps du devoir : parler des notions du développement ; du droit au développement ; du développement durable ; de la justice sociale et les conditions pour un développement durable.</p> <p>- tirer une conclusion</p>
--	--	--	--

-Résolution du problème et organisation du travail en petits groupes des élèves (20 mn)		<ul style="list-style-type: none"> -Demande à chaque élève de répondre individuellement les questions posées (5 à 10 mn) -Organise la classe en petits groupes -Contrôle les productions des élèves et les encourage -observe et repère les différentes procédures et les difficultés des élèves -Les oriente sans leur donner les réponses 	<ul style="list-style-type: none"> -Travaillent individuellement d'abord, puis en petits groupes -Font des essais, ajustent et vérifient entre eux -Communiquent entre eux les idées ou procédures ; débattent ; dégagent une position du groupe sur la procédure et les résultats -Chaque groupe prépare une synthèse de son travail 	
Synthèse et bilan du travail (15 mn)		<ul style="list-style-type: none"> -Demande à un groupe de présenter son travail -Instaure les débats -Fait le point -Arrange si nécessaire les réponses des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Le rapporteur d'un groupe présente la synthèse de leur travail -Les membres (élèves) des autres groupes suivent et posent des questions, reçoivent les bonnes réponses ou pas 	Trace écrite de la résolution du problème
Institutionnalisation ou trace écrite de la leçon (20 mn)		<ul style="list-style-type: none"> -Demande aux élèves ce qu'il faut retenir -Apprécie les apprentissages construits des élèves -Présente la trace écrite en faisant un lien entre la situation proposée et les productions des 	<ul style="list-style-type: none"> -Répondent en fonction de leur mémoire et compréhension -Notent -Posent des questions 	

TRACE ECRITE (essentiel à retenir)

Introduction

L'équilibre de l'environnement est intrinsèquement lié à l'homme, car il en fait partie et le seul qui le façonne selon ses besoins. Ainsi, la pression démographique entraîne le déséquilibre de l'environnement, car l'exploitation incontrôlée des ressources disponibles va causer un problème au développement durable.

1. Lien entre développement, droit au développement et développement durable

1. 1. La notion de développement

Le développement est un état de croissance, un état d'épanouissement évolutif d'un être. C'est aussi les différents stades d'une croissance.

1. 2. La notion de développement durable

Le développement durable est défini comme un mode de développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre l'aptitude des générations futures à répondre à leurs propres besoins. C'est aussi le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

1. 3. Le droit au développement

Tout Etat a droit au développement. Ce droit au développement implique :

- 3- Le droit au développement politique : le développement politique doit passer par le respect de droits et devoirs des citoyens ;
- 4- Le droit au développement social qui doit passer par la justice sociale ;
- 5- Le droit au développement culturel qui passe par le respect réciproque des cultures diverses dans le pays ;
- 6- Le droit au développement économique qui passe par la croissance économique, etc.

Le droit au développement est lié à la justice sociale où le citoyen devrait en bénéficier des avantages des ressources générées par la société dans le sens du développement. Donc, le développement devrait privilégier la bonne gestion des ressources existantes dans le présent afin d'en réserver une partie aux générations futures pour qu'on puisse parler de développement durable.

2. La notion de justice sociale

Le concept de justice sociale désigne le besoin de parvenir à une répartition équitable des biens sociaux au sein d'une société. C'est aussi une construction morale et politique qui vise l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.

Pour une vraie justice sociale, il faut : le respect des droits humains, offrir des opportunités de développement aux couches les plus défavorisées, compenser les inégalités apparaissant sur le marché et dans d'autres mécanismes propres à la société, le respect des droits et devoirs des citoyens ; la répartition équitable et juste des biens, etc. Il faut la solidarité entre les hommes d'aujourd'hui et les générations futures, la recherche d'équité et de justice font des démarches de développement durable des démarches éthiques dans lesquelles les seules contraintes économiques, sociales voire environnementales ne sauraient suffire.

Il ne devrait donc pas y avoir (une minorité) quelques multimillionnaires et une grande quantité de pauvres.

Exemple : Il n'existe pas de justice sociale si 20 % de la population gagne 5000 €, c'est-à-dire approximativement 300 000 F par mois et 70 % gagne moins de 500 €, soit 30 000 F par mois.

3. Les conditions pour un développement durable.

Aucun pays ne peut s'attaquer au défi du développement durable seul. Des solutions intégrées doivent être développées au niveau local, régional et mondial.

❖ **Les acteurs du développement durable sont** : les scientifiques, les ingénieurs, les dirigeants des entreprises, la société civile, les praticiens du développement dans la recherche pratique et concrète aux problèmes, les Etats, les ONG, les citoyens, etc.

❖ **Les conditions pour un développement durable sont** :

- **les dimensions économiques** : elles règlent les transactions entre les hommes et les sociétés, la production des richesses, leurs échanges par le commerce et les systèmes financiers qui y participent ;

- **les dimensions sociales** (l'inclusion sociale, fin de l'extrême pauvreté) et la santé : elles recouvrent la qualité des sociétés, des interrelations entre les personnes et imposent une exigence de justice et la lutte contre les inégalités (répartition des richesses, inégalité hommes / femmes, inégalité face à la santé...);
- **les dimensions environnementales** (durabilité environnementale) : elles prennent en compte la qualité du milieu (de l'eau, des sols cultivables) ainsi que de la totalité des êtres vivants et des écosystèmes de la planète ;
- **la bonne gouvernance** (la sécurité).

La population, l'environnement et le développement s'influencent mutuellement. La population est un élément de développement mais peut aussi constituer un handicap à l'environnement. Le développement puise ses ressources de l'environnement mais peut porter atteinte à l'environnement.

Conclusion

La diversité des activités de l'homme bouleverse l'équilibre écologique. Devant cette situation, beaucoup de mesures sont en train d'être prises aux cours de différentes conférences internationales pour pallier cette situation.

Réinvestisse ment/ Travaux dirigés (5mn)	Enoncé des exercices	1) Définis : développement ; droit au développement ; développement durable. 2) Enumère 3 conditions du développement durable.	Cherchent et résolvent les exercices	Exercices diversifiés sur l'ensemble de la leçon de la séance
Remédiation éventuelle en Séance (5 mn)	Enoncé des exercices de remédiation	1) En quoi consiste le droit au développement ? 2) Etablis la relation entre environnement, santé et développement	Cherchent et résolvent les exercices d'évaluation	Enoncé des exercices de remédiation
Remédiation différée (5 mn)	Enoncé des exercices de remédiation : Situation d'évaluation	<u>Exercice de maison : Situation d'évaluation</u> Lors d'un débat télévisé sur New WorldTV, l'un des intervenants a soutenu que le développement durable consiste à tout dilapider toutes les richesses existantes sans réserver. C'est un droit au développement. Le second réplique en relevant que le développement durable signifie la bonne gestion des ressources existantes pour en réserver aux générations futures. C'est une justice sociale. Ton père qui a suivi le débat est resté hébété et sollicite ton aide pour une meilleure compréhension.	-Traitent la situation d'évaluation -Posent des questions Notent	Enoncé des exercices de remédiation

		<p><u>Consigne</u> : A partir de tes connaissances, des cours reçus et des documents lus, comble les attentes de ton père en lui expliquant les notions de droit au développement et de justice sociale, puis les conditions du développement durable.</p>		
--	--	---	--	--

GROUPE ENSEIGNANTS HG/ECM